

**COMPTE RENDU
DE LA SÉANCE
DU 31 JANVIER 2013**

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser au Service du Conseil et du Contentieux, rez-de-chaussée gauche de la Mairie, aux heures de bureau.

Tél : 01 49 60 20 45

Nombre de membres composant le Conseil	45
Nombre de Conseillers en exercice	45
Présents	34
Absents représentés	11
Absent excusé	0
Absent non excusé	0

L'AN DEUX MIL TREIZE, LE TRENTE ET UN JANVIER à VINGT ET UNE HEURES, le Conseil Municipal de la Ville d'Ivry-sur-Seine s'est réuni en assemblée sous la présidence de Monsieur Pierre GOSNAT, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été adressée le 25 Janvier 2013 conformément à la procédure prévue par l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

PRESENTS

MM. GOSNAT, BOUYSSOU, M. MAYET, Mmes PETER, BENDIAF, GAMBIASIO, MM. BELABBAS, BEAUBILLARD, Mme Sandrine BERNARD, M. MARCHAND, adjoints au Maire,

Mme PERSTUNSKI-DELEAGE, M. BARON, Mmes LOICHOT, PERNIN, SCHIAVI, EHRMANN, SPIRO, MM. ONAKAYA MENGE, ROSSET, CATALAN, Mme OUDART, MM. MARTINEZ, PRAT (jusqu'aux autres points à l'ordre du jour), RIVIERE, MERCIER, MOOG, Mmes Méhadée BERNARD, PIERON, M MOKRANI, Mme BROUTE, M. CASTELNAU (jusqu'aux autres points à l'ordre du jour), Mme APPOLAIRE (jusqu'aux autres points à l'ordre du jour), MM. CATHENOZ (jusqu'aux autres points à l'ordre du jour), ABERDAM, conseillers municipaux.

ABSENTS REPRESENTES

M. RAMEAU, adjoint au Maire, représenté par M. MARTINEZ,
Mme DUCHENE, adjointe au Maire, représentée par M. BELABBAS,
Mme POURRE, adjointe au Maire représentée par Mme EHRMANN,
Mme WOJCIECHOWSKI, adjointe au Maire, représentée par M. BEAUBILLARD,
M. LACHOURI, conseiller municipal, représenté par Mme PETER,
Mme MONTUELLE, conseillère municipale, représentée par M. BOUYSSOU,
M. TAGZOUT, conseiller municipal, représenté par M. MOKRANI,
Mme SCHMIDT, conseillère municipale, représentée par Mme SPIRO,
M. MACHADO, conseiller municipal, représenté par M. RIVIERE,
Mme LE CARDINAL, conseillère municipale, représentée par Mme APPOLAIRE (jusqu'aux autres points à l'ordre du jour),
M. LECLERCQ, conseiller municipal, représenté par M. CASTELNAU (jusqu'aux autres points à l'ordre du jour).

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent valablement délibérer en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Le Président de l'Assemblée ayant ouvert la séance, il a été procédé en conformité à l'article L.2121-15 du code précité à l'élection d'un secrétaire.

M. BOUYSSOU ayant réuni l'unanimité des suffrages est désigné pour remplir ces fonctions qu'il accepte.
(40 voix pour et 5 abstentions : M. CASTELNAU, Mmes APPOLAIRE, LE CARDINAL,
MM. LECLERCQ, CATHENOZ)

M. GOSNAT ouvre la séance et fait part des mandats accordés.

M. GOSNAT. - *Il faut désigner un secrétaire de séance. Séverine Peter, vous voulez dire quelque chose.*

Mme PETER. - *Merci Monsieur le Maire. Je voulais proposer la candidature de Philippe Bouyssou.*

M. GOSNAT. - *Merci. Est-ce qu'il y a d'autres candidatures ? S'il n'y en a pas, je vous propose de mettre aux voix.*

M. GOSNAT procède à l'élection du secrétaire de séance : Philippe BOUYSSOU, candidat du groupe des Élus Communistes et Partenaires ayant réuni la majorité des suffrages est élu pour remplir ces fonctions qu'il accepte.

(40 voix pour et 5 abstentions : M. CASTELNAU, Mmes APPOLAIRE, LE CARDINAL, MM. LECLERCQ, CATHENOZ)

M. GOSNAT. - *Alors, vous avez dans les sous-mains un certain nombre de documents. Alors, est-ce que je les ai là ? Oui. Non, moi je les ai pas dans les sous-mains. Ah si, si, si. Alors, il y a un texte, mais normalement, il devrait y en avoir d'autres. Bon ! Des vœux d'urgence : un qui est présenté par Serge Aberdam au nom de son groupe 100 % à gauche, concernant les événements au Mali, l'intervention militaire française au Mali. Est-ce que Gisèle Pernin ton texte est là ? Non.*

Intervention hors micro de Mme PERNIN.

M. GOSNAT. - *Bon, ce que l'on peut faire Gisèle, si tu en étais d'accord, et puisque ton approche est sans doute un petit peu différente de celle de Serge Aberdam, mais qui va quand même dans la même direction, c'est qu'on lit les deux, on accepte l'urgence sur les deux vœux et que tu le présentes ainsi que Serge. Voilà !*

Alors, si vous voulez, l'urgence comme on fait d'habitude, c'est qu'elle intervient entre le moment où on fait la conférence des présidents et la séance du Conseil Municipal. Il n'y a pas eu forcément d'événements nouveaux entre ces quelques jours. Pour autant, moi je trouve qu'il est assez logique quand même que notre Conseil Municipal puisse émettre un avis sur cette question-là, compte tenu de l'importance que ça représente. Vous savez que au niveau parlementaire, le Président de la République a le droit d'engager les forces armées à l'étranger et il demande l'avis du Parlement quatre mois après. Il a l'obligation de demander l'avis du Parlement quatre mois après l'intervention militaire. Ce que je trouve absolument inadmissible. C'est-à-dire que normalement, le Parlement devrait se prononcer sur l'engagement des forces armées avant qu'elles soient engagées. Donc, compte tenu de l'importance que ça représente par rapport à la France, je suis d'accord pour qu'on considère qu'il y ait une urgence à ce que notre Conseil Municipal donne son avis. Alors, sur un texte qui a été écrit par Serge Aberdam, au nom de son groupe et une explication qui sera celle de notre collègue pour qu'on se prononce sur cette affaire.

Par ailleurs, j'ai proposé qu'il y ait un vœu d'urgence en ce qui concerne la situation de Peugeot Citroën, compte tenu de l'état du conflit en cours avec l'aggravation des fermetures d'entreprises, dont Peugeot Citroën est un des exemples.

Alors, sur ce plan-là, je vous demanderais peut-être tout de suite de vous prononcer sur la qualité d'urgence des vœux. On va peut-être commencer par la question de l'intervention militaire au Mali. Celles et ceux qui sont d'accord pour que nous puissions avoir un débat, ce qui ne veut pas dire qu'on va se mettre d'accord sur le vœu qui nous est présenté, mais que nous ayons un débat en fin de séance sur la question de l'intervention militaire au Mali, le manifestent en levant la main.

M. GOSNAT met aux voix

LE CONSEIL,

/ APPROUVE la proposition d'inscrire les vœux d'urgence concernant la demande d'arrêt immédiat des actions militaires et reprise des négociations interrompues concernant la guerre civile au Mali proposé par Monsieur Serge Aberdam, Elu Ivry 100 % gauche, ainsi que l'arrêt immédiat des opérations françaises au Mali et au départ hors d'Afrique des troupes françaises proposé par Madame Gisèle Pernin, Elue de la Majorité Municipale.

(39 voix pour, 5 voix contre : M. CASTELNAU, Mme APPOLAIRE, LE CARDINAL, MM. LECLERCQ, CATHENOZ et 1 conseiller ne prend pas part au vote : M. MERCIER)

M. GOSNAT. - *Alors sur la question maintenant de Peugeot Citroën, celles et ceux qui sont d'accord pour qu'il y ait un vœu d'urgence le manifestent en levant la main.*

M. GOSNAT met aux voix

LE CONSEIL,

/ APPROUVE la proposition d'inscrire le vœu d'urgence concernant le soutien des salariés en lutte de l'usine PSA d'Aulnay-sous-Bois proposé par le groupe des élus communistes et partenaires.

(40 voix pour et 5 voix contre : M. CASTELNAU, Mme APPOLAIRE, LE CARDINAL, MM. LECLERCQ, CATHENOZ)

M. GOSNAT - *Il faut que nous votions sur le compte rendu des débats du Conseil municipal du 20 décembre 2012. Est-ce qu'il y a des remarques ? M. Castelnau.*

M. CASTELNAU. - *Bonsoir, Monsieur le Maire, mes chers collègues. Oui, en page 39, à l'issue de l'intervention de M. Catheno, votre réponse, M. Gosnat, n'a pas été rapportée. Donc, nous voterons contre ce compte rendu. Je vous remercie.*

M. GOSNAT. - *Est-ce que vous voulez que je la répète, la réponse. Bon ! Je vous sens un peu frustré, mais c'est pas grave.*

M. GOSNAT met aux voix.

LE CONSEIL,

/ APPROUVE le compte rendu des débats du conseil municipal du 20 décembre 2012.

(40 voix pour et 5 voix contre : M. CASTELNAU, Mmes APPOLAIRE, LE CARDINAL,
MM. LECLERCQ, CATHENOZ)

VŒU

Vœu pour le droit de vote des étrangers aux élections locales

Vœu présenté par le groupe des élus Socialistes au nom de la Majorité municipale

M. GOSNAT. - *Alors, nous allons passer maintenant à l'ordre du jour directement, avec une intervention sur la question du droit de vote des étrangers aux élections locales. Qui intervient ? David Onakaya Menge.*

M. ONAKYA MENGE. - *Merci Monsieur le Maire. Monsieur le Maire et chers collègues, Mesdames et Messieurs. Le vœu en faveur du droit de vote des ressortissants non communautaires aux élections locales que le groupe socialiste vous présente ce soir, au nom de la majorité municipale, pourrait paraître à certains comme inapproprié, au moment où notre pays connaît une récession à peine larvée ainsi qu'une hausse continue du chômage. Il faudrait, selon ces sceptiques, privilégier les réformes dites sociales aux réformes dites sociétales...*

En tant qu'élus du parti socialiste, nous croyons que ces deux types de réformes peuvent être menées en parallèle, voire même qu'elles ne vont pas l'une sans l'autre. Pour le gouvernement, le redressement dans la justice, c'est tout autant les emplois d'avenir, que la réduction du déficit public, que le mariage pour tous ou que le droit de vote des étrangers non communautaires aux élections locales et c'est ce qui nous intéresse ce soir. Notre conviction d'élus Ivryens, au-delà des difficultés conjoncturelles et politiques, veut tout simplement que nous n'éludions pas un fait majeur de société afin de pouvoir prendre notre responsabilité devant l'Histoire.

Dans notre ville, que nous aimons appeler « ville métissée », la question du droit de vote des étrangers non communautaires a un écho particulier compte tenu des origines diverses de ses habitants et de l'engagement régulièrement réitéré de ses associations et de ses élus pour l'égalité de droits.

En 2012, le candidat François Hollande devenu Président le 6 mai dernier a repris dans son programme politique cette proposition historique pour réparer une injustice et permettre à tous de prendre part à une communauté de destin, ne serait-ce qu'à l'échelle locale. Sachant que sans la majorité requise pour modifier notre constitution, il ne peut pas faire adopter cette réforme. François Hollande a demandé pour l'heure à Jean-Marc Ayrault d'introduire cet engagement dans les concertations menées avec l'ensemble des groupes parlementaires. C'est pourquoi nous considérons le dépôt de ce vœu comme une opportunité d'apporter tout notre soutien à cette démarche. Le Président comme le Gouvernement, ont besoin de l'engagement de tous derrière eux pour aller plus loin et convaincre les parlementaires

récalcitrants ainsi que l'opinion toute entière. Rappelons à cet effet que les résultats obtenus lors du référendum local en 2010, ainsi que la faible participation n'avaient pas pleinement apporté satisfaction.

Nous savons bien que ce soir, quelques esprits chagrins ont eu en tête de « mettre les socialistes face à leurs contradictions ». Mais, Monsieur le Maire, chers collègues, Mesdames et Messieurs, si contradictions il y a, elles ne sont que bien peu socialistes. Voici plus de 30 ans que mon parti porte la mesure que nous appelons de notre vœu. C'est d'ailleurs pourquoi nous avons été à l'origine de l'inscription dans le programme municipal et portons encore vigoureusement la mise en place d'un conseil ou de conseillers représentant ces citoyens étrangers dans notre municipalité.

Ces contradictions, si elles existent, sont donc plutôt à chercher ailleurs et notamment chez des parlementaires qui se trouvent dans l'opposition à la majorité présidentielle.

Qu'il me soit permis de le redire, le Président n'abandonnera pas cette mesure emblématique de la gauche. Il se bat avec le Gouvernement pour convaincre les députés de l'opposition, centristes et humanistes de l'UMP, afin d'obtenir la majorité au Congrès pour voter la réforme constitutionnelle à venir.

À ce titre, ce serait un grand signal que notre Conseil soit unanime ce soir en ce qui concerne ce vœu, car le véritable enjeu est là : ne pas dénier cette avancée démocratique aux résidents étrangers de notre territoire. Je ne ferai pas ici l'apologie de nos combats pour la conquête du droit à être égaux. Mais qu'il me soit permis de faire celle, plus moderne peut-être, du droit à la conquête de l'égalité comme moyen de poursuivre les combats d'hier.

Octroyer le droit de vote aux étrangers non communautaires n'aura en aucune manière pour conséquence de brader le statut de citoyen, pas plus que de favoriser une organisation communautarisée de la société ou encore de menacer notre conception de la laïcité. Ceux qui soutiennent ces thèses ne disent pas la vérité aux Français : ils cherchent au contraire à les manipuler pour mieux les diviser. Disons-le fort : octroyer un droit de vote aux étrangers ayant choisi la France comme pays d'accueil, c'est bien satisfaire à une exigence démocratique et répondre à une volonté de vivre ensemble dans l'harmonie et de participer activement, collectivement plutôt, aux projets de la cité.

Je vais vous lire maintenant le vœu.

*Vœu déposé au nom de la majorité municipale par le groupe socialiste de la commune d'Ivry.
Le droit de vote et d'éligibilité pour les résidents étrangers.*

La ville d'Ivry-sur-Seine est engagée depuis de nombreuses années pour l'égalité entre tous les citoyens et pour l'accès aux droits de toutes et tous. Elle affirme que tout Ivryen est citoyen à part entière, quel que soit son niveau de revenu, sa nationalité, sa couleur de peau.

Afin de porter cette ambition, elle a organisé deux référendums dont l'un sur proposition du Collectif Votation Citoyenne le 5 décembre 2010 portant spécifiquement sur la question du droit de vote et d'éligibilité des résidents étrangers et sur laquelle la population ivryenne s'est prononcée positivement.

La municipalité a soutenu et soutient activement toutes les initiatives associatives en ce sens, d'autant plus dans une période de crise économique et sociale qui réveille toutes les peurs,

tout pousse certains parlementaires de l'opposition à céder aux sirènes trompeuses du populisme dans les assemblées et permet à l'extrême droite de banaliser un discours xénophobe menaçant la cohésion de l'ensemble de notre société.

La ville d'Ivry-sur-Seine, considérant :

- *que le droit de vote et d'éligibilité devrait être un droit fondamental ;*
- *que l'élargissement du droit de vote est une amélioration constante de la démocratie ;*
- *qu'en 1998, les résidents étrangers ressortissants des États membres de l'Union Européenne et vivant durablement en France ont été admis au vote et à l'éligibilité aux élections municipales, et qu'il est donc question d'égalité des traitements avec les résidents extracommunautaires ;*
- *que près de deux millions et demi d'étrangers d'origine non communautaire vivent en France, qu'à ce titre ils en sont citoyens, ils se voient appliquer l'ensemble des choix politiques, ils travaillent, paient l'impôt et sont impliqués dans la vie citoyenne à divers titres (responsables d'associations, représentants de parents d'élèves, délégués syndicaux, etc.) ;*
- *que la France s'honore d'être la terre des Lumières et de la Déclaration des droits de l'homme, un pays ouvert et moderne voire d'avant-garde ;*
- *qu'elle est en retard sinon en décalage par rapport à un grand nombre de ses partenaires européens qui ont déjà accordé le droit de vote aux résidents étrangers de toutes nationalités durablement installés sur le territoire à certaines élections locales, sans condition de réciprocité. Par exemple : Belgique, Danemark, Estonie, Finlande, Hongrie, Irlande, Lituanie, Luxembourg, Pays-Bas, Slovaquie, Slovénie, Suède et j'en passe ;*
- *que le Président de la République, François Hollande, s'est engagé lors de sa campagne à accorder le droit de vote aux élections locales aux étrangers d'origine non communautaire qui résident depuis plus de cinq ans sur le territoire français.*

Considérant par ailleurs que les électeurs n'ont pu ignorer cette promesse de campagne puisqu'elle a constitué le 50^e engagement formel du programme du candidat et qu'elle constitue donc aujourd'hui un engagement clairement partagé :

- *que le Premier ministre a rappelé dans sa déclaration de politique générale qu'un projet de loi en ce sens serait présenté en 2013 ;*
- *qu'en mai 2000, l'Assemblée nationale a adopté une proposition de loi accordant le droit de vote aux résidents étrangers d'origine non communautaire aux élections municipales et que le Sénat, en décembre 2011, est allé dans le même sens ;*
- *que cette proposition reste portée par une vaste partie de l'opinion publique et des partis politiques progressistes depuis de nombreuses années.*

Pour toutes ces raisons, le Conseil Municipal d'Ivry-sur-Seine :

- *interpelle le Président de la République et son gouvernement sur la nécessité de faire aboutir le projet de révision constitutionnelle accordant aux résidents étrangers d'origine non communautaire le droit de vote aux élections locales ;*
- *demande à l'ensemble des parlementaires d'appuyer entièrement le Gouvernement dans cette voie ;*
- *décide de soutenir le collectif pluraliste « Droit de vote 2014 » en relayant l'importance et le devoir de signer la pétition en ligne, et de contribuer à l'organisation d'initiatives politiques locales ;*
- *fera tout ce qui est en son pouvoir pour l'obtention de ce droit et se tient disponible, si les 3/5^{es} des voix nécessaires à un projet de révision constitutionnelle s'avèrent difficiles à obtenir dans les assemblées, pour soutenir la mise en place d'un référendum sur cette question, seul légitime et apte dans ces conditions à construire le débat public et permettre à tous les citoyens de se prononcer pour faire avancer l'égalité des droits.*

Je vous remercie.

M. GOSNAT. - *Merci. Qui souhaite intervenir sur cette question ? M. Castelnau, Gisèle Pernin, Mehdy Belabbas, Serge Aberdam et Mehdi Mokrani. Alors, donc M. Castelnau, je vous en prie.*

M. CASTELNAU. - *Oui, merci Monsieur le Maire. Écoutez, comme ce vœu a déjà été débattu au Conseil Municipal, nous ne changerons pas nos positions. Sauf que nous sommes un groupe pluraliste, donc chacun est propriétaire de son vote. Donc, vous verrez que nous avons des votes différents au sein de notre groupe. Voilà ! Personnellement, je suis contre le vote des étrangers. Il y en a qui ont eu suffisamment de mal à obtenir la nationalité française pour pouvoir voter et ce sont souvent les premiers d'ailleurs qui viennent nous dire qu'ils ne veulent pas du vote des étrangers. Ils veulent que les étrangers deviennent français pour pouvoir voter. Je vous remercie.*

M. GOSNAT. - *Gisèle Pernin.*

Mme PERNIN. - *Le droit de vote des étrangers aux élections locales figurait au programme de Mitterrand en 1981, dans celui de la gauche Plurielle en 1997 et dans celui de M. Hollande en 2012. La promesse est maigre puisque le vote ne serait accordé qu'aux élections municipales après cinq ans de résidence en situation régulière et sans possibilité d'être maire ou adjoint au maire. Même sur si peu, le PS est en train de reculer.*

Pourtant, les travailleurs immigrés devraient avoir le droit de vote à toutes les élections et sans restriction. Ils forment une partie essentielle de la classe ouvrière sur les chantiers, dans les usines, dans toutes sortes de métiers souvent les plus durs et les plus mal payés. Ils cotisent, ils payent des impôts. Les priver de ce droit élémentaire est non seulement une injustice, mais c'est une façon de sous-représenter la classe ouvrière dans l'électorat et dire que la Constitution de 1793 a accordé la citoyenneté, je cite : « À tout étranger âgé de 21 ans accompli, qui est domicilié en France depuis une année, y vit de son travail ou acquiert une propriété ou épouse une Française ou adopte un enfant ou nourrit un vieillard. » C'était il y a

plus de deux siècles : le progrès ici, c'est à reculons. Je voterai bien sûr ce vœu, d'autant plus que je suis pour le droit de vote des étrangers à toutes les élections.

M. GOSNAT. - *Merci, Gisèle. Alors, Mehdy Balabbas.*

M. BELABBAS. - *Comme l'a bien résumé le vœu présenté par notre collègue David Onakaya Minge, le droit de vote des étrangers est une avancée démocratique qu'il est grand temps de mettre en œuvre. Nous avons eu déjà l'occasion à de nombreuses reprises, ici, de porter cette question et les avis des uns et des autres sont connus.*

Les Écologistes et une grande majorité de la gauche réclament depuis bien longtemps l'inscription de ce droit dans la constitution française, et ce depuis que François Mitterrand en a fait sa 80^e proposition en 1981. C'est un acte politique fort en direction des ressortissants étrangers non communautaires qui vivent en France depuis des dizaines d'années.

Songez également qu'une partie non négligeable d'entre eux ont parfois quitté leur pays d'origine, justement au motif que leurs opinions et leurs droits étaient bafoués par des régimes autoritaires et dictatoriaux.

Comment dès lors, justifier qu'on leur refuse ce droit essentiel ici en France, terre de justice et de liberté, les cantonnant à un rôle de second plan dans notre société et qui pourrait se résumer par cette maxime : travaillez bien, travaillez dur, mais surtout fermez là !

En attribuant le droit de vote aux étrangers, nous ne leur faisons pas un cadeau, mais au contraire nous leur donnons la possibilité de jouir d'une égalité. Une égalité qui est simplement l'une des valeurs fondatrices de notre démocratie.

En échange des devoirs que ces personnes remplissent, donnons-leur le moyen de s'impliquer dans la vie de la cité. Loin d'exacerber le communautarisme, le droit de vote des étrangers est à notre avis la meilleure façon de le neutraliser en incorporant les ressortissants étrangers à la vie de la cité.

Nous, élus Europe Écologie Les Verts, pensons que ce droit de vote permettrait d'apporter un nouveau souffle dans le débat public, notamment durant les périodes d'effervescence et de réflexion que sont les campagnes électorales. En outre, nous pouvons espérer que l'extension de ce droit régénère la participation à des élections locales qui n'ont de cesse de connaître des taux de participation en baisse depuis longtemps.

De nombreux ivryennes et ivryens attendent de pouvoir exercer ce droit et de manifester ainsi leur appartenance pleine et entière à notre société et à ses valeurs.

Certains à Droite pensent et prétendent que la naturalisation est la seule procédure valable pour obtenir le droit de vote. Ils confondent volontairement, nationalité et citoyenneté et bizarrement, ce sont également les mêmes qui lorsqu'ils sont au pouvoir font tout pour rendre la démarche de naturalisation la plus compliquée possible. La citoyenneté est fondée sur la participation à la vie de la cité. Prenons l'exemple de la citoyenneté européenne. C'est elle qui permet aujourd'hui à des Allemands, des Anglais, des Espagnols de résider, de vivre en France et de participer aux élections locales tout en conservant leur nationalité. Comme quoi les deux ne sont pas liés. Pourquoi ne pas élargir ce droit et par extension cette citoyenneté aux résidents étrangers non communautaires ?

Dans notre programme, nous les écologistes proposons d'accorder pour l'ensemble des résidents étrangers présents depuis cinq ans sur le territoire national, le droit de vote pour toutes les élections locales et nationales. Cette proposition est - nous nous en rendons compte avec le débat actuel - peut-être un peu trop ambitieuse pour un Parlement qui se montre parfois frileux sur certains sujets importants dans notre société. Mais dans un monde ouvert et fraternel, nous devons montrer la voie et faire de cette idée une réalité marquée par notre volonté de progrès et d'égalité.

Nous regrettons également l'étonnante prise de position du député de notre circonscription M. Jean-Luc Laurent, président du MRC¹, qui avec les trois députés de son parti, refuse de voter cette importante réforme et affaiblit ainsi la dynamique de gauche. Jean-Luc Laurent n'était pas mon candidat comme vous le savez et nous regrettons vraiment que la gauche, sur un combat où il est nécessaire de réunir toutes les forces, où il sera nécessaire de convaincre les 3/5^{es} du Parlement, parte avec une division de ce type-là.

Alors oui, nous voterons ce vœu, soutenant par là même les parlementaires écologistes et de gauche, l'ensemble des forces associatives et politiques qui portent avec détermination et depuis longtemps ce projet. Merci.

M. GOSNAT. - *Alors, ensuite c'est Serge Aberdam, après Mehdi Mokrani et Édith Perstunski-Deléage.*

M. ABERDAM. - *Merci. Bonsoir tout le monde. J'ai pas vocation à répéter des choses qui ont été déjà dites. Je suis d'accord à 100 % avec ce qu'a dit Gisèle Pernin et profondément d'accord avec ce qu'a dit Mehdy Belabbas, donc je trouve inutile de développer plus longuement. Je voterai ce vœu avec toutes les réserves qu'ils ont fait. Merci.*

M. GOSNAT. - *Merci, Serge. Mehdi Mokrani.*

M. MOKRANI. - *Monsieur le Maire, chers collègues. Une fois de plus, nous examinons en Conseil Municipal un vœu en faveur du droit de vote des résidents étrangers. J'ose espérer que nous n'aurons plus à le faire et que ce droit sera bientôt reconnu. Socialiste aujourd'hui, mais communiste ouvert précédemment, chacune des trois tendances principales de ce Conseil a déjà présenté des vœux dans ce sens, parfois en ajoutant l'éligibilité pour ce qui nous concerne en tout cas, parfois non. Mais en tout cas, en revendiquant chaque fois la mise en place d'une citoyenneté de résidence. Dans un monde, une Europe et une France toujours plus mondialisés, il devient évident que la nationalité n'est plus un socle suffisant pour légitimer le droit d'user du suffrage universel. Suffrage dont la France est pourtant si fière. Fière d'avoir été pionnière, oubliant parfois, souvent même, le siècle qu'il aura fallu pour le voir élargi aux femmes, oubliant parfois souvent qu'une part importante du peuple de France en est encore privée 150 ans plus tard. Une partie importante du peuple de France, les résidents étrangers et non pas les travailleurs immigrés, pourtant moteurs dans tous les domaines de la force et de l'identité de notre territoire.*

Seulement voilà, en France, république et territoire évoluent à un rythme différent, à un rythme contraire aux besoins et aspirations des populations. Une république prétendument égalitaire, mais parfois raciste, souvent sexiste ; une république laïque, mais islamophobe. En 2013, en France, on vit ensemble, on meurt ensemble : il est temps que nous votions et décidions ensemble.

¹ MCR : mouvement républicain et citoyen.

À la réception du vœu présenté par le groupe Socialiste, nous avons formulé de nombreux amendements, des exigences. Nous nous félicitons de l'accord trouvé autour de ce vœu que nous voterons sans aucune hésitation pour contribuer à donner à la gauche les moyens d'agir pour le changement maintenant.

Bien sûr, vous imaginez bien que notre débat ne s'en n'est pas arrêté là, pour trois raisons essentielles. D'abord, parce que nous revendiquons une citoyenneté de résidence intégrale, c'est-à-dire, comme l'a précisé Mehdy Belabbas, le droit de vote et d'éligibilité à toutes les élections. Parce que aucune d'entre elles ne surpasse l'autre. Parce que nous voulons rompre avec le présidentielisme de cette Cinquième République. Parce que chaque élection est importante, parce que chacune d'entre elles exige intérêt et engagement plutôt que nationalité et appartenance.

La seconde raison est que nous pensons que le Gouvernement peut aller plus loin s'il le souhaite et si le groupe Socialiste a bien voulu inclure une sollicitation directe à François Hollande, nous ne nous satisfaisons pas d'une bataille pour l'obtention de l'engagement des 3/5^e du Parlement. S'il n'y a pas de majorité parlementaire, il reste un outil : le référendum. Nous croyons qu'il est temps d'y penser.

La troisième raison concerne le positionnement de notre député Jean-Luc Laurent. Député commun au PS et au MRC, que nous ne manquerons pas d'interpeller individuellement évidemment sur un positionnement, de notre point de vue, indigne à gauche. Je le cite : « Il faut aller à l'essentiel dans un pays qui a besoin de repères. La citoyenneté ne doit pas être saucissonnée, une sous-citoyenneté créerait la confusion. » Confusion pour le peuple de France, pour les Français ou pour la République ? Ce positionnement associé à une timidité interrogeante devant le mariage pour tous ne nous satisfait évidemment pas.

Vous l'entendez, nous aurions pu nous engager dans la polémique. Nous aurions pu faire les beaux, dégagés que nous sommes de toutes responsabilités gouvernementales. Nous aurions pu profiter de la situation pour clamer notre certitude qu'au pouvoir nous ferions les bons choix. Mais ce soir, nous refusons de faire ce choix et nous constatons avec plaisir, d'ailleurs, que des engagements sont possibles parmi les forces gouvernementales. Nous voulons tout faire pour que l'engagement, la construction, en un mot l'union de la gauche pour le peuple de France, gardent une perspective. C'est aussi pour cette raison essentielle que nous voterons ce vœu. Merci.

M. GOSNAT. - *Merci. Édith Perstunski-Deléage.*

Mme PERSTUNSKI-DELEAGE. - *Je parle au nom du groupe de la Gauche radicale, écologiste, citoyenne et socialiste qui vote favorablement pour ce vœu pour une raison essentielle. Nous voulons tout simplement perpétuer la tradition républicaine de la Première République française de 1793 qui a disjoint de manière totalement juste, la citoyenneté de la nationalité.*

M. GOSNAT. - *Merci, Édith. Il n'y a plus d'intervention ? Sandrine Bernard.*

Mme BERNARD Sandrine. - *Oui, merci. Monsieur le Maire, chers collègues. Je voulais juste rajouter un tout petit mot en réaction aux propos de Gisèle Pernin qui dit que le PS est en train de reculer. Je ne pense pas que le PS soit en train de reculer. Je ne le souhaite pas, bien évidemment. Sinon, nous aurions pas souhaité affirmer notre position par le dépôt de ce vœu. Vous savez tous que Jean-Marc Ayrault a rencontré, est en train, il a commencé à rencontrer l'ensemble des groupes parlementaires pour voir avec eux dans quelles mesures cette question pouvait être intégrée à une réforme constitutionnelle et pour mesurer s'il était possible d'obtenir ces 3/5^{es} à l'Assemblée, ce qui est notre souhait à tous. Voilà !*

M. GOSNAT. - *Bon, très bien. On va voir la suite des opérations dans cette affaire. Mais donc, écoutez, moi ce que je vous propose, c'est que nous mettions aux voix ce vœu. Celles et ceux qui sont d'accord pour le voter le manifestent en levant la main.*

M. GOSNAT met aux voix.

LE CONSEIL,

/ APPROUVE le vœu proposé par le groupe des élus socialistes au nom de la majorité municipale relatif au droit de vote et d'éligibilité pour les résidents étrangers.

(41 voix pour et 4 voix contre : M. CASTELNAU, Mmes APPOLAIRE, LE CARDINAL, M. LECLERCQ)

AFFAIRES AVEC PRÉSENTATION ORALE

A/ FINANCES

Budget Primitif 2013

Débat d'orientations budgétaires

Rapporteur : Philippe Bouyssou.

M. GOSNAT. - *Alors, je passe la parole tout de suite à Philippe Bouyssou concernant le débat d'orientations budgétaires.*

M. BOUYSSOU. - *Merci Monsieur le Maire. Monsieur le Maire, chers collègues. Comme chaque année, dans les deux mois qui précèdent le vote du Budget, nous allons tenir ce soir notre débat d'orientations budgétaires. Bien sûr et pardonnez-moi de me répéter par rapport aux années précédentes, il y a quelque chose d'un peu formel dans cet exercice, car il ne s'agit pas bien évidemment de démarrer ce soir le travail de construction budgétaire. Ce travail a été engagé depuis des mois par les services et les membres de l'exécutif municipal, le vrai coup d'envoi ayant été donné par le Maire au mois d'octobre, avec la publication de la lettre d'orientation et de cadrage.*

La première proposition qu'elle contenait cette lettre, consistait à voter le Budget en mars, contrairement à la pratique habituelle qui était jusqu'alors de le voter en janvier, et ce, pour deux raisons majeures. La création de la communauté d'agglomération Seine Amont, tout d'abord, au regard de laquelle nous allons devoir apprendre à maîtriser le mécanisme, nouveau pour nous, de l'attribution de compensation. Ensuite, voter le budget en janvier aurait impliqué une publication de la lettre de cadrage en juin. Or, c'est précisément la période où les changements politiques s'annonçaient au plan national et où il nous fallait donc percevoir à quel niveau les changements attendus se situeraient.

Quant aux orientations de fond, le Maire nous proposait de reconduire les priorités portées depuis 2009 - petite enfance, logement, jeunesse, santé, personnes âgées - en prenant appui sur trois piliers : la démocratie, le service public et le développement durable. Mais cela dans un cadre budgétaire contraint, impliquant la poursuite de la maîtrise des dépenses de fonctionnements, avec une évolution moyenne de 2,5 % du budget du personnel communal, un gel des autres dépenses de fonctionnement et la réévaluation des taux de fiscalité à hauteur de 1,5 %. L'objectif principal de ces orientations maîtrisées étant d'assumer le haut niveau de dépenses d'investissements - 37,2 millions d'euros pour 2013 - correspondant à nos arbitrages de l'an dernier dans le cadre de la programmation des investissements pluriannuels.

Deux mots d'explication sur ces orientations. D'abord, il est utile de rappeler que les 2,5 % d'évolution des dépenses de personnels constituent une moyenne sur le mandat. Certaines années, nous avons été conduits à faire plus. En 2013, ce seront en réalité 2,12 % qui permettront, entre autres, de tenir nos engagements de progression de la prime annuelle et de participation aux mutuelles du personnel. Malheureusement, ce développement devra également intégrer cette année l'augmentation des cotisations à la CNRACL² à hauteur de 800 000 euros. En restant dans le cadre prescrit, cela interdira donc toute création de postes nouveaux. Maintenir les autres dépenses de fonctionnements à la hauteur de ce qu'elles auront été en 2012, sans remettre en cause les services à la population, constitue un véritable défi pour les élus et les services.

En effet, avec une inflation prévisionnelle de 1,7 %, avec la décision que nous avons prise en amont du vote du budget de réserver des places supplémentaires dans les crèches interentreprises de manière transitoire dans l'attente de la concrétisation de notre schéma directeur de la petite enfance, cette orientation donc, de rester à 0 % avec ces nouvelles actions, implique mécaniquement de nouveaux coups de rabot qui ne peuvent être sans conséquence sur le niveau de réponses aux besoins de la population. Ces conséquences, nous les aborderons dans le détail lors du vote du Budget au mois de mars prochain. Ce n'est pas l'objet ce soir.

Quant à la réévaluation des taux fiscalité, il est peut être inutile de rappeler, mais je le fais néanmoins, qu'ils n'auront désormais qu'un impact limité à la taxe foncière et à la taxe d'habitation, l'ultime reliquat de la taxe professionnelle (la Contribution Économique Territoriale) étant désormais perçue par la communauté d'agglomération.

Nous craignons aujourd'hui de manière lucide que ces efforts de gestion ne suffisent pas à nous permettre de dégager une épargne disponible suffisante pour limiter le recours à l'emprunt et assumer le haut niveau d'investissement que nous envisageons. Dans une période où la ville se transforme, où la population augmente, où de nombreux équipements publics nouveaux sont attendus, nous nous heurtons clairement, à une absence de changement réel d'orientation au niveau de l'État. Les ruptures espérées par rapport à la politique menée par la Droite pendant dix ans ne sont pour l'heure pas perceptibles. Au contraire même. La loi de programmation pour les finances publiques pour la période 2012 - 2017 donne plutôt franchement une impression de continuité, autour des dogmes du traité européen sur la stabilité, coordination et gouvernance - le TSCG - avec la fameuse « règle d'or » et le retour à l'équilibre des comptes publics. Ce sont 60 milliards d'économies que le Gouvernement entend réaliser d'ici la fin du mandat présidentiel. Pour 2013, 30 milliards d'euros vont être

² CNRACL : caisse nationale de retraite des agents des collectivités territoriales.

ainsi résorbés : 20 milliards de recettes nouvelles pour moitié sur les ménages « aisés » - et vous entendez les guillemets - et pour moitié sur les entreprises, et 10 milliards d'économies sur les dépenses. Ces économies vont notamment entraîner un gel des dotations aux collectivités locales, qui à l'exception de quelques communes cibles et des dotations pour les nouvelles communautés d'agglomération, va en réalité se traduire par une baisse de ces dotations.

Les fonds de péréquation créés par la Droite en 2012 sont maintenus. Ivry devrait y contribuer en 2013 à hauteur de 850 000 euros. Certes, une petite modification a été apportée. Ces fonds prendront en compte pour 20 % le revenu moyen par habitant, alors qu'en 2012, le potentiel financier des communes était le seul critère. Nous sommes loin encore de la prise en compte des politiques sociales menées par les villes et de la prise en compte de la situation réelle des populations que le revenu moyen par habitant est très très loin de révéler.

Comme le précise l'exposé des motifs qui vous a été transmis, le Gouvernement envisage de financer le pacte de compétitivité en demandant un effort supplémentaire aux collectivités locales. Il justifie ces mesures par le contexte général des finances publiques lié à la crise et au ralentissement de la croissance et par la nécessaire participation des collectivités au rétablissement des comptes publics.

Ne serait-il pas utile de rappeler au Gouvernement que les collectivités locales, elles, n'ont pas le droit de recourir à l'emprunt pour couvrir leurs dépenses de fonctionnement et que depuis toujours elles sont soumises à l'obligation d'équilibre. Ne serait-il pas également utile de souligner que dans ce contexte, les transferts de charges aux collectivités se poursuivent avec le relèvement des cotisations à la CNRACL que j'évoquais plus haut, la participation aux emplois d'avenir et le changement des rythmes scolaires...

Pour revenir à Ivry, ce contexte général nous conduit à construire notre budget 2013, avec une perspective d'évolution de nos recettes de fonctionnement historiquement basse, à hauteur de 0,51 %. En clair et sans décoder, si des ruptures fortes avec cette logique d'austérité n'interviennent pas d'urgence, l'avenir n'est pas rose. Permettez-moi de le dire. Et nous ne pourrions plus nous contenter à l'avenir de maîtriser l'évolution de nos dépenses et il nous faudrait réviser la structure même de notre service public et revenir sur de nombreux projets d'investissements.

Dans ce contexte inédit, la création de notre communauté d'agglomération Seine Amont avec nos amis de Choisy et de Vitry, peut constituer un bon espace de résistance pour continuer à développer le service public et nos territoires. Car il serait quand même franchement intolérable que les efforts de développement que nous portons financièrement et humainement - je pense bien sûr aux grands secteurs d'aménagement comme Ivry-Confluences et la ZAC du plateau - ne soient pas porteurs de recettes nouvelles permettant le développement du service public et que ces efforts soient réduits à néant par un changement permanent des règles du jeu.

Avant de conclure, deux idées. Une fois n'est pas coutume et vous me permettrez de faire un petit exercice de fiction financière. Dans quelques jours, le mandat, notre mandat, le bilan de notre mandat, sera diffusé à la population avec le numéro de février d'Ivry-ma-ville. Et je vous invite à cette occasion à revenir mentalement en arrière, à rajeunir de quelques années, ce qui n'est jamais désagréable, pour nous remettre dans le contexte de 2008, lorsque nous avons produit ce programme et lorsque nous avons été élus.

Imaginons qu'à partir de 2008 le gouvernement n'ait pas mis en place le contrat de stabilité, réduisant progressivement au fil des ans les dotations de l'État aux collectivités locales. Imaginons que la réforme de la TP n'ait pas eu lieu en 2010. Imaginons que les règles de contribution aux fonds de péréquations que j'évoquais plus haut aient épargné Ivry au titre de son haut niveau de politique sociale. Imaginons encore une fois que le nouveau gouvernement ait décidé de suivre une autre voie que celle de la poursuite de l'austérité. Où en serait-on aujourd'hui ? Je l'évoquais tout à l'heure avec une progression de 0,51 %, là où nous envisageons des recettes de fonctionnement à hauteur de 140,5 millions, en réalité si toutes ces réformes n'avaient pas eu lieu, dès cette année avec les mêmes taux de fiscalité, nous en aurions 156. Et avec le même niveau de dépenses qu'aujourd'hui, que celui nous envisageons, nous dégagerions une épargne de gestion de 31,5 millions au lieu des 16 que nous envisageons pour le budget 2013. Les ambitions, mes chers collègues, que nous portions dans notre programme étaient donc tout à fait réalistes. Ce qui a fait obstacle à leur réalisation intégrale, car nous en avons malgré tout et le bilan de mandat en témoigne réalisé beaucoup, c'est bien le changement permanent des règles du jeu qu'aucun d'entre nous, à moins que quelques extralucides m'aient échappé dans l'équipe, ne pouvait envisager alors.

J'achèverai mon propos pour attirer votre attention - alors là de manière plus formelle, mais en même temps très attentive - sur le Bilan d'activité 2011 qui, je pense, vous a été remis ce soir dans vos sous-mains. C'est un document très épais. Je vous supplie, une fois n'est pas coutume, de ne pas vous empresser de ranger ce document dans un placard, mais de prendre le temps vraiment de le parcourir. Il vous donnera une visibilité précise et concrète de l'ensemble des actions et prestations portées par nos services. L'énorme travail qui a été accompli pour sa réalisation doit nous aider à mieux maîtriser collectivement la destination finale de l'argent public. C'est aussi un bel exercice de transparence que nous avons fait là. De cet argent public que nous gérons et vous verrez précisément où cet argent va, sur quelles actions, pour quel rendu à la population. Et je pense que c'est un élément très important qui doit nous aider à préparer l'avenir et qui doit nous mobiliser pour la défense des services que nous rendons à la population. Un tel niveau de précision et de lisibilité n'a jamais été produit auparavant. Et je tiens vraiment à remercier très sincèrement celles et ceux qui y ont travaillé au sein de notre administration. Merci de votre attention.

M. GOSNAT. - *Bien, merci Philippe. Merci également aux différents services qui ont travaillé sur ces documents. Sylvain Baron, Hervé Rivière c'est ça, Gisèle Pernin, Pierre Martinez. Serge Aberdam. C'est tout ? Ah non, il y a Marie Pieron. Pardon. Bon alors, M. Castelnau. Alors, donc Sylvain Baron.*

M. BARON. - *Monsieur le Maire, chers collègues, Mesdames, Messieurs. Notre budget communal annuel est évidemment tributaire du contexte et de l'orientation générale de l'État et ceci pour au moins trois raisons. Premièrement, pour l'essentiel, c'est l'État qui fixe le niveau de ressources des communes par la Dotation Globale de Fonctionnement, la DGF, et par l'établissement du calcul de la Contribution Économique Territoriale (CET) qui remplace*

l'ancienne taxe professionnelle et qui sera désormais destinée à la communauté d'agglomération.

Deuxièmement, la vie économique d'une commune est bien souvent complémentaire de celle de l'État. Pour l'école, c'est l'accueil, les cantines, l'étude, tout le périscolaire. La petite enfance, ce sont les crèches, la halte-garderie. Il y a les aides aux personnes âgées, les foyers de retraités, les séjours en vacances, le sport, la culture, etc. Nous avons tous noté par exemple qu'envoyer les enfants à l'école le mercredi matin - mesure pédagogique ô combien bénéfique et tant attendue - induisait pour les communes des coûts importants en personnel et en moyens.

Troisièmement, le niveau des aides et des facilités qu'offrent les communes aux plus démunis augmentent de façon considérable quand le chômage et la misère s'accroissent.

Or, la France et de l'Europe vont mal, économiquement mal. Trop de dettes. D'où viennent-elles ? Que faire ? La littérature abonde sur ce sujet dans lequel je n'entrerai pas ce soir.

La stagnation de l'activité s'installe. La France ne peut guère espérer plus de 0,4 % de croissance. On en est là. Ce sera peut-être 0,3 dans trois semaines ou 0,2 dans un mois, de croissance en 2013, avec d'importantes incertitudes sur l'évolution de son commerce extérieur auxquelles s'ajoute un léger taux de repli de l'épargne des ménages et une quasi-stabilisation de l'évolution du pouvoir d'achat.

Face à cela, la loi de finance pour 2013 a été votée. Elle repose sur un effort budgétaire sans précédent de 30 milliards d'euros de recettes supplémentaires qui seront partagés ainsi : 10 milliards d'euros pour les entreprises et les plus grandes entreprises seulement, 10 milliards d'euros de contribution demandée aux ménages les plus aisés et la mise en œuvre de 10 milliards d'euros d'économies de dépenses.

Dans ce contexte le Gouvernement a décidé de geler la Dotation Globale de Financement : 42 milliards de dotations pour l'ensemble de l'État, de la Nation. 42 milliards de dotations sur un budget de 390 milliards, ce n'est pas neutre et c'est évidemment tentant.

D'autres difficultés nous attendent que notre collègue Philippe Bouyssou a bien évoquées. De plus, à partir de 2014, les modalités d'association des collectivités locales à l'effort de redressement des comptes publics seront négociées dans le cadre d'un pacte de confiance et de solidarité. C'est l'article 8 de la loi de programmation de finances publiques 2012 - 2017.

Notre budget 2013 est en préparation. La majorité municipale avec l'aide des services y travaille depuis quelque temps et les réunions thématiques se multiplient. Le travail budgétaire en cours garde les orientations de cette mandature : logement, santé, jeunesse, petite enfance, personnes âgées. En gros, le maintien des services publics offerts à nos concitoyens. Les dépenses de fonctionnement seront resserrées, car nos recettes n'augmenteront guère que de 0,51 % et nous maintiendrons un taux d'augmentation des impôts locaux de 1,5 % sur la part du foncier et de la taxe d'habitation. C'est un peu réduit comme surface budgétaire. 1,5 % comme l'an passé, alors que l'inflation est toujours aux alentours de 2 %.

Dans ce contexte, on ne peut guère espérer une épargne disponible. L'épargne disponible en gros, c'est la différence entre les recettes de fonctionnement et les dépenses de fonctionnement. On ne peut guère espérer une épargne disponible supérieure à 3,3 millions d'euros, à comparer avec 5,4 millions d'euros de l'année dernière. Cela a une conséquence directe sur notre capacité d'investissement. Et là aussi, notre réflexion se porte vers un lissage des dépenses. Sur le fonctionnement comme sur l'investissement, rien n'est fixé et nous serons évidemment exigeants et attentifs aux éventuels coups de rabot. Ça ne va pas être un exercice extrêmement facile.

En conclusion, le sentiment des élus socialistes est que le budget 2013 maintiendra l'essentiel des orientations budgétaires adoptées par notre majorité, certes parfois au forceps et au chausse-pied, mais encore avec des moyens permettant de satisfaire l'attente de nos concitoyens. Qu'en sera-t-il l'année prochaine ? Nous verrons bien. Rien ne sert d'être impatient. Je vous remercie de votre attention.

M. GOSNAT. - *Au moins, on peut être en désaccord avec la conclusion. Rien ne sert d'être impatient. Si, on a toute raison d'être impatient. Alors, je vous rappelle quand même qu'il y a pas de vote. C'est un débat d'orientations, de présentation orale, mais pas de vote. Alors après, c'est Hervé Rivière.*

M. RIVIERE. - *Merci Monsieur le Maire. Monsieur le Maire, chers collègues, Mesdames, Messieurs. Je ne reviendrai pas sur le contexte actuel. Les collectivités participeront à l'effort national, mais cela sans aucune mesure par rapport à ce que proposait le gouvernement de Droite précédent.*

Nous ne sommes pas tous forcément d'accord au sein de la majorité municipale dans les choix du Gouvernement. Mais dans sa présentation écrite, un peu moins à l'oral, Philippe Bouyssou a su mesurer ses propos. Et je préfère également que l'on oriente ce débat sur les leviers et choix que nous pouvons faire et devons faire en ayant pour devoir de veiller à une redistribution équitable et garantir un service rendu et un cadre de vie de qualité aux ivryens et ivryennes.

Ce contexte, nous amène à prendre encore plus nos responsabilités, à être plus exigeants dans nos choix. Au niveau des recettes et sur l'un de nos derniers leviers, la réévaluation des taux de fiscalité, la proposition de réévaluer le taux de 1,5 % est pour nous prématurée. Ne prenons pas les choses à l'envers. Travaillons comme nous l'avons proposé en commission finance sur différentes possibilités. Affinons nos perspectives. En effet, en temps de crise, nous devons vraiment mesurer les conséquences d'une augmentation des impôts, aussi petite soit-elle, sur les contribuables.

Sur les dépenses, nous ne pouvons plus aujourd'hui nous contenter d'annoncer un chiffre d'évolution de la masse salariale sans qu'un préalable ne soit posé. S'il y a des créations de poste, il faut qu'elles soient dans les domaines prioritaires que nous nous sommes fixés en début de mandature et qu'elles améliorent le service rendu à la population.

Aussi, le groupe Europe Écologie Les Verts est d'accord avec le principe général de geler la dépense des services, ce qui revient au vu de l'inflation à baisser leur budget. Pour autant, nous souhaitons que certains services, comme l'école qui a déjà fait beaucoup d'efforts et dont une nouvelle diminution budgétaire fragiliserait la qualité du

service due aux enfants, soient moins affectés que d'autres par une telle mesure.

Sur nos investissements nous redemandons, que l'ensemble des dépenses de fonctionnement induites par nos nouveaux équipements soit quantifié. Aussi, nous avons déjà dit et nous le répétons ici, nous ne voterons aucune nouvelle dépense pour le centre Jeanne Hachette, tant que le projet global ne nous sera pas présenté et débattu avec les ivryens et ivryennes.

Sur l'emprunt malgré les difficultés à le lever, nous devons bien entendu faire jouer la concurrence. Mais attention, nous devons surtout avoir des garde-fous et tendre à avoir désormais des règles de transparence et d'éthique dans les relations avec nos partenaires bancaires et financiers, comme se l'est imposé la Région, pour lutter entre autre contre les paradis fiscaux. Je vous remercie.

M. GOSNAT. - *Gisèle Pernin.*

Mme PERNIN. - *Selon les prévisions, il serait donc prévu d'augmenter de 1,5 % les taux de fiscalité. En plus, les baisses fiscales devraient augmenter de 1,8 %. Tout cela parce que le Gouvernement a une politique de faire payer les collectivités locales et il n'y a pas de raison que ce soit la population qui paye. Je suis contre une telle proposition.*

Certes, depuis des années, les gouvernements n'ont cessé de diminuer les dotations et subventions aux communes ou aux communautés de communes, alors que celles-ci s'appauvrissaient sous les effets de la crise et du chômage croissant. Sous prétexte de redressement des comptes publics, M. Hollande explique que, je cite : des efforts seront demandés à tous et donc aussi aux collectivités locales. On le sait, quand il dit tous, il exclut par avance les grands patrons auxquels on propose des cadeaux et subventions de toutes sortes sans contrepartie.

Les dotations de l'État aux collectivités locales doivent donc diminuer de 1,8 milliard d'euros dès l'an prochain et de 2,25 milliards en 2014 - 2015. Le chiffre de 10 milliards d'économies supplémentaires à réaliser dans les années prochaines a même été avancé par M. Hollande.

Le Gouvernement veut imposer l'austérité à tous les niveaux et la faire appliquer par les responsables des collectivités territoriales comme des maires et c'est scandaleux.

M. GOSNAT. - *Merci, Gisèle. Pierre Martinez.*

M. MARTINEZ. - *Monsieur le Maire, chers collègues. Le débat d'orientation budgétaire de ce soir s'inscrit dans une démarche d'anticipation qui vise à préparer le budget de notre ville qui sera présenté dans deux mois. Cette année encore, notre commune réalise cet exercice dans cette période de crise que nous connaissons depuis quelques années. Après dix ans de gouvernement de Droite, la gauche hérite d'une situation très dégradée. Les prévisions de croissance pour notre pays ne sont pas favorables. Le nombre de demandeurs d'emploi s'aggrave, dépassant les 3 millions. Le nombre de personnes en situation de précarité accuse une nouvelle hausse. La situation économique de notre pays peine à redémarrer. L'horizon semble toujours brumeux.*

Nos dirigeants ont fait le choix depuis cinq ans de diminuer le déficit public. Choix ambitieux ! Ne pas hypothéquer l'avenir des générations futures, nous disaient-ils. Or, aujourd'hui, on

constate une nouvelle aggravation de la dette publique pour atteindre 91,3 % du PIB³. Mais à y regarder de plus près, on observe que cette dette publique qui s'élève à 1 832 milliards d'euros est à mettre en pendant avec l'actif de l'État français qui lui s'élève à 3 500 milliards d'euros. Cherchez l'erreur !

« Je suis à la tête d'un État qui est en situation de faillite » nous disait même l'ancien Premier ministre. Cela lui permettait dans le même temps de justifier des mesures d'austérité. Austérité, austérité, toujours austérité. Les gouvernements changent, mais la philosophie financière demeure. La diminution du déficit coûte que coûte va coûter à notre pays sa relance économique. Alors, face à cette situation, des mesures d'exception peuvent être prises. Relancer l'économie est possible. Pour cela il faut relancer l'investissement public grâce à de grands projets structurants pour que notre pays, qu'ils soient décidés par l'État ou par les collectivités territoriales - et je rappelle que 70 % de l'investissement public le sont par les collectivités territoriales - qui permettraient aux entreprises de stabiliser leurs emplois, voire de recréer de l'emploi. Augmentation des prestations sociales de façon conséquente et contraindre les entreprises à ne plus embaucher leurs salariés au SMIC, au motif qu'ils peuvent prétendre au RSA⁴. Désormais, chaque salarié doit pouvoir faire vivre sa famille et ne plus être considéré comme un salarié pauvre. Augmenter les bas salaires et réévaluer de façon significative le SMIC. Baisser les taux d'intérêt des emprunts contractés par les entreprises pour moderniser l'outil de travail.

Autant de mesures qui, certes, pèseraient sur le budget de l'État, mais qui permettraient de relancer l'économie, de recréer de l'emploi, de diminuer dans un second temps les déficits publics et en partie les déficits sociaux.

Bien évidemment, ce lourd contexte va peser cette année encore sur les collectivités territoriales et donc sur la notre. Les évolutions des dotations sont au mieux gelées, pour d'autres, annoncées à la baisse. Les collectivités devront financer en partie la baisse du déficit public contracté par l'État. Cela va se traduire dans bon nombre de communes par moins de prestations à la population, moins d'investissements, moins de services.

Notre ville n'a pas fait ce choix-là. Enfin, pas encore. Car si les choses continuent à évoluer de la sorte, c'est probablement pour l'année prochaine ou pour l'année d'après.

Dans le même temps, l'État réforme le rythme scolaire et demande aux collectivités locales de prendre en charge les enfants durant une période supplémentaire tous les jours. Cette contrainte supplémentaire s'impose aux collectivités territoriales sans compensation. L'acte 3 de la décentralisation pointe le bout de son nez. Il est à prévoir que de nouveaux transferts de compétences seront opérés sans que pour autant les ressources nécessaires et pérennes soient transférées.

Alors, dans ce contexte très particulier, nous devons faire des choix d'actions qui reposeront principalement cette année encore comme depuis le début du mandat, sur la démocratie, le service public et le développement durable. Ce socle permettra d'orienter de façon prioritaire les actions municipales en faveur du logement, de la santé, de la petite enfance, des personnes âgées et de la jeunesse. La maîtrise des dépenses de fonctionnement va se poursuivre, même si au regard des contraintes imposées par l'État de nouveaux efforts

³ PIB : produit intérieur brut.

⁴ RSA : revenu de solidarité active.

devront être réalisés et j'en ai déjà parlé plus haut.

La mise en place d'une politique sociale volontariste à destination des personnels de la ville sera poursuivie conformément aux échanges que nous avons eus ici en octobre dernier et aux engagements pris. Le recours à l'augmentation des taux de fiscalité locale restera conforme à ce qui a été fait les dernières années, comme nous l'a indiqué Philippe. Il n'y aura aucun excès. La mise en place d'une communauté d'agglomération - mise en place qui est en cours puisque je vous le rappelle, elle a effectivement pris forme le 1^{er} janvier 2013 - avec les villes de Vitry et de Choisy, doit permettre à terme de mieux répondre aux attentes de la population.

Le recours à l'emprunt doit être encore et toujours maîtrisé. Nous notons avec satisfaction que notre ville n'a pas dans sa dette des emprunts toxiques. L'exposé des motifs a largement détaillé les pistes de reconductions d'activités ainsi que celles concernant l'investissement, je n'y reviendrai donc pas. Je vous remercie.

M. GOSNAT. - *Merci, Pierre. Serge Aberdam.*

M. ABERDAM. - *Le rapport qu'a présenté Philippe Bouyssou résume une équation très compliquée à laquelle il manque beaucoup d'informations. C'est normal, c'est un exercice de début de programmation - enfin début, c'est un exercice de programmation - avec quand même une série de points sur lesquels moi je voudrais revenir, parce que la dernière fois qu'on a eu un budget à voter, je l'ai voté la première fois pour dire que j'étais d'accord avec le rythme de freinage des dépenses, en particulier d'investissements que je qualifiais d'investissements de prestige. Je crains malheureusement que ce point-là soit encore plus vrai cette année et que progressivement, il devienne absolument fondamental et j'ai noté avec intérêt qu'en tête de la liste des dépenses d'investissements dans ce document, on employait le conditionnel. On pourrait investir, on pourrait faire ça.*

Il y a là effectivement une série de dépenses, une série de choses importantes, donc a priori avec les moyens existants, dont je ne sais pas comment ils pourront être tenus. Ça tient évidemment compte de la politique d'austérité, la brutale politique d'austérité que ce gouvernement est en train de mettre en avant. Ça tient évidemment compte du chômage de masse qui se développe et dont nous discuterons tout à l'heure autour du vœu sur PSA Aulnay. Ça tient compte évidemment de la brutalité des mesures qui sont prises contre toute une série de catégories de la population, mais je crois que ça n'est pas à la hauteur de ce dont on risque d'avoir besoin comme fonds et comme moyens lorsque les conséquences économiques de cette politique, les conséquences sociales de cette politique, vont se manifester concrètement avec des gens très réels derrière, avec des gens qui seront en fin de droits, avec des gens que les minimas sociaux ne couvriront plus, avec des situations dans lesquelles le rôle que les municipalités de gauche pourront avoir vis-à-vis de la population sera d'une toute autre ampleur. En d'autres termes, je suis en train de jouer un petit air qui tient à la fois compte des réalités actuelles en Angleterre et en Grèce. En Grèce, surtout. C'est-à-dire une baisse très importante avec des changements cumulés, qui à un moment donné, donnent aux municipalités, donneront aux municipalités des responsabilités d'un tout autre ordre. C'est de ça qu'il est question à mon avis.

Évidemment, nous sommes en 2013. Nous avons été élus en 2008. On peut toujours espérer, croiser les doigts en disant ça n'arrivera pas avant la fin du mandat. Ce sera la prochaine mandature qui aura les conséquences de ça. Je n'en sais rien ! Je n'en sais rien et il me semble que ce débat est justifié parce qu'avec l'idée d'augmenter de 1,5 les bases de taxe foncière,

taxe d'habitation, on est dans un mauvais signal, mais on va au-delà. J'aimerais en particulier que Philippe Bouyssou revienne dans sa réponse tout à l'heure sur une formule qu'il emploie dans la dernière page. Je ne parle pas du conditionnel sur les dépenses d'investissements. Je parle du passage sur l'endettement où il est dit que la Ville maintiendra son positionnement sur des prêts simples pour réduire les risques liés à la fluctuation des taux et à la volatilité de certains produits, certains emprunts. Bon, d'accord. Mais la ligne d'après dit : le recours à taux variable sera privilégié tant que faire se peut, afin de bénéficier de marges plus faibles que sur les taux fixes. Je ne sais pas exactement ce que veulent dire ces quatre lignes successives. Je crois qu'il y a actuellement une situation dans laquelle je ne sais pas s'il n'y a pas du tout de prêts toxiques, comme disait Pierre Martinez à l'instant. Je crois que nous allons discuter des conséquences des taux variables tout à l'heure quand nous allons discuter de la SADEV94. Je pense qu'il y a là une série de choses qui se relie entre elles et j'aimerais qu'on me dise où on en est de ce point de vue là. Car je le répète, à mon sens, que ce soit avant 2014 ou après, je pense que dans les coups qui sont portés par le Gouvernement et les grandes firmes contre la population, je pense que le rôle des municipalités peut être d'un tout autre ordre d'ici peu d'années. Je vous remercie.

M. GOSNAT. - *Marie Piéron.*

Mme PIERON. - *Monsieur le Maire, Mesdames, messieurs, chers collègues. Nous nous trouvons dans un contexte politique, économique et social très particulier. En effet, nombre de ceux qui attendaient le changement, qui voulaient une rupture forte avec la politique de Nicolas SARKOZY, qui voulaient de l'ambition en matière de lutte contre le chômage et la précarité expriment de plus en plus leur déception. Il n'y aura pas cependant de sortie de crise sans une intervention publique accrue et renouvelée.*

Il y a quelques jours une famille en situation de précarité venue visiter le musée d'Orsay en a été expulsée pour une question d'odeur qui incommodait d'autres visiteurs. Je pense pourtant que l'odeur de la finance qui exploite, qui pille le peuple est, elle, réellement nauséabonde et que c'est elle qu'il faut combattre. La banque américaine Goldman Sachs a fait une proposition particulièrement scandaleuse à la France et qui correspond bien à l'esprit amoral de ce monde de la finance : diminuer les salaires de plus de 30 % alors même que son PDG en 2011 a vu son salaire passer de 600 000 dollars à 2 millions de dollars.

Face à l'orientation choisie par le Président de la République d'une austérité budgétaire répondant aux exigences de la finance, et ce, conformément au traité européen, seul le MEDEF⁵ peut s'en réjouir. Je vous rappelle d'ailleurs que c'est cette même finance qu'il s'était engagé à combattre lorsqu'il était candidat. Tout cela va de paire avec la nouvelle loi imposant plus de flexibilité et de précarité pour les salariés.

Au lieu d'entreprendre cette grande réforme fiscale dont nos collectivités territoriales ont le plus grand besoin, le budget de l'État pour 2013 sous-tend des perspectives très inquiétantes pour les collectivités territoriales. Ces ressources sont pourtant indispensables aux ivryennes et aux ivryens, pour l'amélioration des services publics municipaux, pour le logement, l'éducation, l'action sociale, la culture, le sport, la santé. Car avec les ravages que provoque la crise, les services publics locaux sont, pour beaucoup de nos concitoyens, absolument essentiels.

⁵ MEDEF : mouvement des entreprises de France.

Alors que nous subissons de plein fouet la suppression de la taxe professionnelle, conséquence des décisions du gouvernement précédent, les collectivités vont être soumises pour la troisième année consécutive au gel des dotations pour 2013. Or, la dépense publique est utile. C'est grâce à cette dépense publique que nous pouvons construire des logements, faire fonctionner les cantines, être solidaires des plus en difficulté avec le Centre Communal d'Action Sociale, avoir une politique culturelle ambitieuse et des services publics de qualité répondant aux besoins de notre population. Actuellement, les 2/3 des CCAS constatent une hausse des demandes d'aide. Patrick Kanner de l'Union nationale des CCAS soulignait d'ailleurs que les élus locaux et les CCAS auront beau faire preuve de toujours plus de réactivité, de souplesse et d'innovation, ils ne pourront réussir à maintenir le lien social sur leur territoire que si des politiques nationales de prévention, d'accès aux droits et d'équité territoriale sont mises en œuvre au plus vite.

En outre, les collectivités territoriales contribuent à l'investissement public à hauteur de 70 %. Aussi, en réduisant leur marge de manœuvre, le Gouvernement risque donc d'être contre-productif pour le redressement économique du pays.

Parmi les investissements je n'en citerai que trois qui concourent particulièrement à améliorer la vie des Ivryennes et des Ivryens. Tout d'abord, la création du groupe scolaire dans le quartier Parisien comprenant des équipements de qualité à proximité des nouveaux logements. Ensuite, la rénovation et l'agrandissement du CMS car le droit à la santé est un droit fondamental remis d'ailleurs profondément en cause par la loi HPST⁶. Et enfin, la subvention permettant la construction de logements sociaux dans l'opération Quai aux grains.

En cette période de crise financière devenue crise des droits humains, le Groupe Communiste et Partenaires tient à exprimer le besoin profond d'évolution de la situation financière des collectivités à l'occasion du moment politique que constitue le débat d'orientation budgétaire.

M. GOSNAT. - *Merci, Marie. Bruno CASTELNAU.*

M. CASTELNAU. - *Oui, merci Monsieur le Maire. Après avoir critiqué le gouvernement de M. SARKOZY pendant les cinq dernières années, vous voici donc au pied du mur, avec un budget voté par un gouvernement de gauche, qui, je vous le rappelle, vous avez largement souhaité pour faire barrage à la Droite selon votre formule consacrée. Le gouvernement de M. SARKOZY vous a soi-disant privé de subventions et de reversement de dotations qui vous étaient dues. Qu'en est-il maintenant que la majorité de gauche affiche clairement sa volonté de réduire les dépenses des collectivités locales en réduisant véritablement vos dotations de fonctionnement ?*

Comme nous l'avions prévu et écrit, malheureusement, ce sont les ivryens qui vont payer l'addition, avec une augmentation que vous prévoyez de 1,5 % des impôts locaux, une augmentation de l'inflation prévue par le Gouvernement de 1,8 % et une augmentation des bases de calcul de la taxe d'habitation due à l'arrivée de nouveaux habitants et à de nouvelles constructions. Il faut pas oublier non plus que dans les impôts qu'on va payer, le Conseil Général a prévu des augmentations d'impôts et le Conseil Régional idem. Donc, on va payer partout, quoi.

⁶ HPST : hôpital, patients, santé et territoires.

L'arrivée de la communauté d'agglomération Ivry - Vitry - Choisy va transférer une partie du budget de la commune vers la communauté d'agglomération. Mais nous espérons que les transferts de compétences prévus se feront avec le transfert de fonctionnaires correspondant à ces compétences même si leur poste de travail reste sur Ivry dans un premier temps.

Vos projets dans ce débat d'orientations budgétaires sont portés au conditionnel. Ce qui m'amène à répéter que vous n'avez aucune ambition d'envergure pour notre ville, que vos programmes d'investissements sont toujours restés flous, ce qui vous permet de ne pas les financer et de les reporter. Et/ou de les reporter, d'ailleurs, je dirais. C'est ce qu'on voit d'ailleurs dans le compte rendu qui nous est fait. Les chiffres, quelques chiffres que j'ai récupérés sur un site internet qui s'appelle Proxity pour ne pas le nommer. Pour la commune d'Ivry, on a 1 453 euros par habitant. Les communes de même strate ont 961 euros par habitant. Ce qui représente 51,2 % de plus. Au niveau de la taxe foncière, on est à 30,86 % - c'était des chiffres de 2010 - et on a par rapport aux autres communes, la moyenne de 15,32 %. Vous voyez donc, nous sommes une commune qui prélève énormément déjà d'impôts sur ses habitants. Il faut savoir que nous sommes, je crois, la deuxième commune la plus riche du département. Nous avons un budget qui approche les 140 millions d'euros, je crois. L'an dernier, c'était à peu près ça. Il faut savoir que, par exemple, Maisons-Alfort qui a le même nombre d'habitants que nous, a la moitié moins de budget. Donc nous, nous répétons chaque année que malheureusement ce budget n'est pas réparti comme il faut. Les ambitions de la ville en matière d'investissements évidemment ne sont pas en conséquence par rapport au budget qu'on a et nous regrettons toutes les orientations que vous prenez. Je vous remercie.

Ah oui, je voulais rajouter... excusez-moi. Je voulais rajouter par rapport au petit livret qui va nous être délivré la semaine prochaine, donc avec le journal. C'est que nous avons eu le droit puisque la loi l'autorise, enfin l'oblige, à un article. Cet article a été tronqué de sa dernière ligne. Je n'ai encore jamais vu ça. Les articles que nous avons faits jusqu'à maintenant dans Ivry ma ville n'ont jamais été tronqués, jamais été modifiés. C'est la première fois qu'on supprime la dernière ligne, alors que nous avons fait exactement le nombre de lettres et d'espaces prévus dans cet article. Je trouve ça extrêmement dommageable.

M. GOSNAT. - *Sur cette dernière question, alors vraiment, je ne suis pas du tout au courant. S'il est nécessaire, on fera un additif. On verra comment on peut procéder, mais il est hors de question qu'il puisse y avoir un litige sur une affaire comme celle-ci. Bon ! Vous l'avez signalé à qui ça ? Ah oui, d'accord, vous êtes gentil. Vous nous le dites maintenant. Vous avez eu le texte en relecture, vous auriez pu nous le dire au bon moment. Si vous nous le dites maintenant, alors que les choses sont bouclées, on dirait que vous êtes un peu satisfait de cette situation. On va regarder. S'il faut faire un petit rectificatif, un petit additif, on va voir ce qu'il est possible de changer. Il est hors de question, ça n'a jamais été - et vous l'avez dit vous-même - le cas que dans des publications, il y ait quelque censure que ce soit dans Ivry ma ville, etc. Mais enfin, prenez acte quand même que vous nous le dites ce soir, alors que vous êtes au courant depuis un petit bout de temps. Allez-y, je vous en prie.*

M. CASTELNAU. - *Merci, Monsieur le Maire. J'ai eu l'info hier parce que j'ai jamais eu de relecture. De toute façon, j'ai jamais de relecture de mes articles puisque c'est moi qui les écris. Donc, j'ai eu l'info hier en ayant le lien vers le site internet de la ville disant que le livret... voilà, qu'on pouvait le lire. Je l'ai lu et quand j'ai lu notre article, j'ai vu qu'il manquait la dernière ligne qui pour moi était absolument capitale. Voilà ! Donc je n'ai jamais eu de*

relecture ni quoi que ce soit. Alors, j'avais transmis mon article en temps et en heure à deux personnes différentes.

M. GOSNAT. - *Écoutez, de toute façon, si c'est nécessaire, il y aura une précision qui sera introduite, peut-être pas dans le bilan de mandat, mais au moins dans Ivry ma ville puisque là, je pense que ça doit être maintenant à l'imprimerie. Mais il y aura une précision qui sera faite le moment venu.. Je vais repasser la parole à Philippe pour répondre à un certain nombre de questions qui ont été posées.*

M. BOUYSSOU. - *Merci, Monsieur le Maire. D'abord, c'est le cas tous les ans, mais je trouve qu'on a un débat d'orientations budgétaires qui est riche et puis qui est vraiment au niveau de ce qu'il doit être pour préparer le budget. Alors, sans en rajouter par rapport à mon intervention initiale, simplement deux - trois réponses dans le débat ou des réponses ou des points de vue ou des avis.*

D'abord, sur la question de la fiscalité puisque vous avez été plusieurs à l'aborder, notamment Hervé Rivière sur la dimension prématurée des impôts, enfin de la décision. Ceci étant, c'est aussi la règle du jeu pour un débat d'orientations. Il faut qu'on annonce la couleur pour que chacun puisse donner son opinion sur le sujet. Ce qu'il faut avoir en tête, c'est que si nous renoncions à cette réévaluation des bases de fiscalité, sachant comme l'a rappelé... je sais plus si c'est Serge Aberdam ou M. Castelnau, effectivement l'État dans la loi de finance réévalue les bases de fiscalité à hauteur de l'inflation. Et notre réévaluation des taux se rajoute - ça, c'est une réalité - à cette réévaluation. Mais quand je donnais tout à l'heure que nos perspectives de recettes de fonctionnement, elles étaient en évolution, elles seraient parce qu'on emploie le conditionnel aussi parce que tant que le budget est pas voté, on travaille sur des prospectives qui peuvent totalement se vérifier ou pas se vérifier. Donc, on est bien obligé. Moi j'emploie constamment le conditionnel à ce stade parce que il y a des choses encore qui peuvent bouger et qui peuvent se préciser. Donc, tous les chiffres qu'on donne sont vraiment à prendre avec, je dirais, beaucoup de précautions. Mais la prospective et les scénarii sur lesquels on travaille aujourd'hui font apparaître que nous aurions en intégrant ces 1,5 % de réévaluation, une croissance de nos recettes de fonctionnement par rapport à 2012 de seulement 0,51 %. On aurait 140,5 millions de recettes de fonctionnement. On a d'autres recettes après en investissement qui ne sont pas encore précisées et qui nécessiteront de le faire. Et si on n'intégrait pas en prospective ces 1,5 % d'évolution, il faudrait qu'on retranche à ce produit final plusieurs centaines de milliers d'euros. Donc, il faudrait qu'on les retrouve quelque part ces centaines de milliers d'euros. Soit il faudrait qu'on les retrouve dans une épargne disponible moins forte et donc dans un emprunt plus important, soit il faudrait qu'on n'honore pas ce sur quoi on s'est mis d'accord au sein de la majorité municipale l'année dernière à l'occasion des arbitrages sur la programmation des investissements pluriannuels, soit il faudrait qu'on réduise encore - j'ai parlé du 0 % tout à l'heure sur l'ensemble des sections de fonctionnement - soit faudrait qu'on renonce à une partie des mutuelles, soit qu'on ralentisse le rythme de réévaluation de la prime. Donc, cet argent, il faudrait de toute façon qu'on le retrouve quelque part.

Tu as raison Hervé, la dimension prématurée peut-être, mais au moins en votant le budget en mars, on le votera en pleine connaissance de cause des bases de fiscalité et on verra si le produit fiscal attendu avec les 1,5, il est plus haut ou plus bas et à ce moment-là, on aura une décision collective à prendre. D'ailleurs, dans le passé, c'était il y a deux ans, je crois, ça nous est arrivé. On était partis sur une orientation de 1,5 et on a finalement voté 0,5 parce que les

bases qui nous ont été traduites, elles étaient plus importantes que ce qu'on avait anticipé dans Ile BP. Simplement, à l'époque quand on l'a fait, on n'était pas dans la situation d'aujourd'hui.

Comme je disais, moi je suis toujours sur le débat d'orientations un tout petit peu mal à l'aise sur un aspect. C'est que en même temps qu'on présente le débat d'orientations au Conseil, on a déjà commencé à l'interne de l'exécutif municipal à travailler sur un projet de précadrage pour le budget. Parce que c'est un travail extrêmement long et on est en train d'arbitrer en ce moment, on est en train de travailler tous ensemble. Donc, on a d'ores et déjà des éléments qui ne rentrent pas dans le débat d'orientations, mais qu'on connaît. Avec 140 millions de recettes de fonctionnement, avec une ambition... moi j'appelle ça une ambition. M. Castelanu, vous nous dites qu'on n'a pas d'ambition du point de vue de l'investissement, mais puisque vous allez sur je sais pas quel site, vous feriez mieux de regarder les documents officiels fournis par la DSF. C'est sûrement plus juste et plus intéressant. Mais Proximachin là que vous avez dit, que je connais pas, mais je serais intéressé d'aller voir, si vous comparez les différentes communes, comparez aussi le niveau d'investissement des autres communes de même strate et vous allez voir qu'il y a peu de communes de notre strate qui ont un budget d'investissement envisagé à plus de 32 millions d'euros sur une année. Je sais pas à quel niveau vous fixez l'ambition, mais effectivement, on n'arrive jamais à votre hauteur. Et ça, donc voilà, ça, c'était sur l'équilibre général, sur les impôts et sur comment il faut qu'on retrouve les sous.

Toujours sur les impôts pour répondre à M. Castelnu. Certes, je le dis partout, on a la taxe foncière la plus haute du Val-de-Marne, c'est une tradition locale. Voilà ! On a une taxe foncière très élevée. C'est comme ça. Elle est autour de 30 %, mais on a la taxe d'habitation parmi les deux - trois plus faibles du département. Et on n'a pas - ce qui nous est reproché parfois d'ailleurs, peut-être légitimement - de taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Et quand on regarde sur l'ensemble des communes du département et qu'on se met dans la peau d'un propriétaire habitant, c'est-à-dire de quelqu'un qui habite le logement dont il est propriétaire et qui va payer l'ensemble de ces taxes, eh bien, Ivry, quand on cumule les trois taxes avec les taux tels qu'ils sont aujourd'hui, reste plutôt dans la moyenne basse du département. Voilà ! C'est une réalité. Ceux qui sont le plus pénalisés par notre fiscalité, c'est un des organismes que j'ai le plaisir de présider, c'est l'OPHLM qui en tant que propriétaire institutionnel ayant l'ensemble de son patrimoine sur Ivry a une forte taxe foncière qui pénalise son budget. Mais sinon les propriétaires habitants, les petits contribuables lambda, eux, ils ont rien à y perdre et ils sont plutôt mieux traités à Ivry que dans au moins 25 ou 26 communes du département. Et d'ailleurs, c'est toujours intéressant d'aller regarder les couleurs politiques de ces communes, on voit la diversité.

Sur la comparaison avec Maisons-Alfort, faut comparer ce qui est comparable. Il faut aussi comparer le niveau de service public à la population. Vous savez, on peut faire aussi bien que Maisons-Alfort. On n'aura pas de problème à le faire. On change nos tarifs et notre pratique du quotient familial et au lieu d'avoir le premier prix du repas - Jacqueline Spiro, Patricia Bendiaf, aidez-moi - c'est 37 centimes d'euro. C'est ça ? 35 centimes d'euro le premier prix, enfin le prix le plus bas dans la fourchette et je crois que c'est 4,35 € le prix le plus haut. Si on remonte tout ça et si on le double, on va pas avoir de problèmes. On peut aussi décider de fermer la médiathèque, de fermer le hangar, de supprimer la moitié des équipements sportifs. On peut y aller et on sera au niveau d'Alfortville sans problème et on peut réduire le budget... Ah pardon, pardon, pardon. J'ai toujours confondu ces deux villes et oublié qu'il y avait une voie ferrée entre les deux. Que personne surtout ne le prenne mal : c'était un lapsus linguae

lié à la fatigue. Oui, oui, oui, il y a une voie ferrée entre les deux et il y en a une de Droite et une légendaire du PS à laquelle je sais qu'il y a un grand attachement. Donc M. Castelnau, voilà. On n'aura pas de difficultés à faire aussi bien que Maisons-Alfort si on ferme la moitié de nos équipements publics et qu'on ferme les choses.

Sur la question de Serge Aberdam par rapport aux questions soulevées sur les emprunts. D'abord, je le dis toujours, nul n'est prophète en son pays. On a de très grandes compétences au sein de la DSF pour suivre les questions des marchés financiers. Et d'ailleurs, si je dis des bêtises, il y a Nathalie Makoveitchoux au fond de la salle qui me fera des signes si jamais, dans la suite de mon propos, je déraillais. Aujourd'hui, on est accompagné par un des plus grands cabinets de la place de Paris en matière de marchés financiers, qui passe tout le temps à la télévision, qui s'appelle Finance Active et qui nous accompagne dans la mise en concurrence d'emprunts qu'on est amené à opérer. D'abord, un, on n'a pas de produits dits toxiques. On avait un tout petit produit toxique qu'on a réussi à revendre dans la dernière période, enfin à échanger contre un autre produit. Non, on l'a refourgué à personne, on l'a refourgué à la banque. C'est la banque qui nous a racheté, on l'a donné à aucune autre ville. Et donc quand on prend la charte de bonnes conduites qui a été faite, qui s'appelle la charte Gissler que je vous avais présentée l'an dernier avec l'abscisse, l'ordonnée. Et plus on est en bas et à droite, plus c'est mauvais. Et plus on est en haut et à gauche et meilleur, c'est. Et on voit que la grande majorité de nos emprunts, ils sont plutôt vers le haut et vers la gauche et tout ça est sécurisé. Il faut pas confondre les taux variables avec les produits dits toxiques et les produits très structurés qui peuvent représenter un danger. Quand on parle de taux variables, ce sont des taux qui sont adossés sur ce qu'on appelle l'Euribor qui est une espèce de référence, d'indice européen et l'Euribor, c'est une cotation internationale qui est regardée. Et tous nos taux variables sont accrochés à Euribor. C'est-à-dire que si Euribor est à + 42, les taux variables, ils vont être à + 2. Ils sont toujours encadrés, c'est-à-dire qu'ils peuvent pas dépasser un certain seuil. Et jusque-là, tous les produits, les emprunts à taux variable qu'on a n'ont jamais atteint les seuils élevés de la variabilité des taux et jusque-là, on y a été plutôt gagnant. Mais c'est un risque complètement encadré et totalement minimum et qu'on anticipe d'ailleurs en observant très très régulièrement l'évolution des indices. Donc vraiment, on a un emprunt, je le dis et je le redis, extrêmement sain, extrêmement contenu et on a aussi aujourd'hui, au regard de ces emprunts et des investissements opérés les années précédentes, une capacité de désendettement qui se situe aux alentours de 7 - 8 ans. Donc, on est vraiment largement, pour le moment, en dessous du seuil. Simplement, moi l'alerte que je voulais donner ce soir dans les orientations, c'est qu'on peut partir d'un compte administratif 2012 qui nous met dans une situation meilleure que plein de villes de même strate, mais si on fait des scénarios au fil de l'eau, c'est-à-dire si on continue à un fort niveau d'investissement, si on continue des dépenses de fonctionnement en croissance, si les règles du jeu que j'évoquais tout à l'heure dans mon intervention continuent elles aussi dans le même sens, on peut très vite aller dans le mur et on peut très vite dégrader notre situation financière. Par exemple, sur les chiffres de cette année, si on n'arrive pas à bouger les choses et à résorber encore un tout petit peu, on pourrait être amené pour faire les 32 millions d'investissements à un niveau d'emprunt trop élevé en 2013. Donc, c'est ça là aujourd'hui dans les arbitrages qu'on est en train de faire, qu'on est en train d'essayer d'éviter et c'est pas facile. Et c'est pour ça que les 1,5 % de réévaluation des impôts, ce serait de mon de point de vue, au regard de cette situation, pas franchement responsable pour préserver l'avenir de ne pas le faire, quoi. Voilà, moi j'ai ce sentiment-là, mais après, ça c'est une chose qu'on décidera tous ensemble au Conseil Municipal de mars.

Et puis après, comme j'ai été long, sur le reste... Si oui, je reviens sur ce que disait Marie Pieron sur la question de si les villes investissent plus et souhaitent 70 % des investissements publics, eh bien bonjour les dégâts, dans le domaine du bâtiment, les suppressions d'emploi, etc., et ça, ça va franchement pas aider la croissance et le développement économique du pays. Donc, personne n'a intérêt à ça. Puis, j'aurais pu développer sur la communauté d'agglomération, mais j'aurais d'autres occasions.

M. GOSNAT. - *Bien, merci Philippe. Est-ce que quelqu'un veut revenir dans le débat ? Donc, je l'ai dit, c'était une communication. Je vous propose de ne pas rallonger la discussion.*

LE CONSEIL

A/ PROCÉDE au débat d'orientations budgétaires 2013 conformément aux dispositions de l'article L. 2312-1 du CGCT.

(affaire non sujette à un vote)

B/ COOPERATION INTERCOMMUNALE

SIRESCO

Communication du rapport d'activité et du compte administratif 2011

Rapporteur : Jacqueline Spiro

M. GOSNAT. - *Maintenant, je vais passer la parole à Jacqueline Spiro. Ça fait partie donc des comptes rendus que nous faisons des organismes intercommunaux et là, il s'agit de l'organisme bien connu, le SIRESCO. Jacqueline Spiro.*

Mme SPIRO. - *Mes chers collègues. Nous examinons ce soir, comme chaque année, le rapport d'activité pour l'année 2011 du SIRESCO. Comme l'année dernière, je voudrais souligner - et il s'agit là d'un point remarquable, d'autant plus lorsque l'objectif est de faire une restauration sociale - que le SIRESCO consacre près de 60 % de son budget de fonctionnement à l'approvisionnement alimentaire.*

Dans le même temps, le SIRESCO a la volonté de garantir la qualité du repas tout en veillant en permanence à l'équilibre nutritionnel et sanitaire, aux plaisirs de manger, et cela en gérant les contraintes économiques et budgétaires et de poursuivre la démarche de développement durable des approvisionnements issus de l'agriculture respectueuse de l'environnement et des hommes.

Comme j'ai déjà eu l'occasion de l'indiquer, et je le redis, car c'est fondamental à mon sens, nous sommes convaincus des vertus d'une alimentation plus saine et plus diversifiée. Cette alimentation doit permettre en particulier d'éduquer le goût des enfants voire des plus grands, de les initier au rythme des saisons dans leur alimentation, mais aussi permettre de lutter contre les risques d'obésité, de préserver le capital santé et dans lequel les aliments, issus de l'agriculture bio ont bien évidemment toute leur place.

La politique publique de restauration sociale, scolaire et de qualité nutritionnelle des repas est régie par l'article 1^{er} de la loi du 27 juillet 2010 et le décret du 30 septembre 2011 relatif à la qualité de la restauration scolaire. Pour la restauration sociale, la prescription politique donne une vision d'ensemble liant les dimensions agricoles, alimentaires, nutritionnelles, de prévention santé et bien-être, éducatives et culturelles. Cette loi précise

les exigences attendues pour favoriser la qualité nutritionnelle des repas servis dans le cadre de la restauration scolaire :

- *veiller à la diversité de la structure du repas qui doit être composé de quatre ou cinq composants, hors pain ;*
- *assurer la présence d'un produit laitier à chaque repas ;*
- *limiter la fréquence des plats trop gras et trop sucrés ;*
- *favoriser l'emploi de produits de saison dont la présence dans le menu doit être clairement mise en évidence.*

Ces exigences et recommandations se traduisent pour le SIRESCO par un plan alimentaire sur un rythme de huit semaines (cycle de 40 repas) et prenant en compte toutes les recommandations, mais aussi en conservant sa liberté pour travailler la notion du plaisir à table de la restauration sociale. Au pays des normes, le plaisir à table doit-il être réglementé ?

Dans ce cycle, est introduit progressivement le menu avec quatre composants, avec la présence de produits laitiers à chaque repas.

En ce qui concerne la fréquence des plats, le SIRESCO travaille aux combinaisons harmonieuses entre diversité des repas, variété des aliments et fréquence des plats tout en veillant aux rythmes prescrits : manger moins de viande, proposer parfois un repas sans protéines animales, continuer à manger du poisson.

Je souhaiterais en profiter pour expliquer à ceux qui demandent des repas végétariens dans les cantines que nous avons décidé, il y a quelques années, qu'il n'y aurait pas de particularismes alimentaires. De plus, pour beaucoup d'enfants ivryens, le repas pris dans nos restaurants scolaires est assurément leur seul repas vraiment équilibré voire et parfois le seul de la journée.

A ce titre, la suppression complète des protéines animales risque également d'engendrer demain des problèmes de santé en termes d'équilibre alimentaire et de carences.

Par ailleurs, un certain nombre d'actions sont travaillées par le SIRESCO dans l'objectif d'une amélioration constante du service rendu dans la restauration scolaire :

- *une charte de qualité porteuse d'engagements en termes de satisfaction, de respect d'optimisation, d'éducation et d'innovation de sécurité ;*
- *un plan de maîtrise sanitaire ;*
- *le développement progressif et raisonné d'approvisionnements issus de l'agriculture respectueuse de l'environnement et des hommes. Cet aspect est l'objet de la coopération avec la Fédération nationale de l'agriculture bio ;*
- *des actions d'éducation comme la semaine du goût, les repas à thèmes ;*
- *des actions de formation en direction des élus et des professionnels par les rencontres de la restauration collective. Je peux d'ores et déjà vous annoncer qu'une troisième rencontre aura lieu en fin d'année ;*

- des journées d'étude, la mise en place de classeurs de conseils en direction des personnels des offices et encore un plan de formations des agents.

En ce qui concerne la question de l'alimentation bio, le SIRESCO est engagé dans le développement d'une restauration pensée et réalisée avec des produits issus de l'agriculture durable, respectueuse de la nature et des êtres humains.

Dans la continuité de cette démarche, initiée lors des premières rencontres de la restauration qui se sont tenues dans notre ville, le SIRESCO et la Fédération nationale d'agriculture biologique ont décidé de construire une coopération pour le progrès de la restauration sociale collective. Fait inédit en France, ils ont signé une convention de coopération entre un acteur de la restauration collective et la Fédération nationale de l'agriculture biologique, le 28 novembre dernier.

Le 5 octobre dernier, j'ai participé à un séminaire entre le SIRESCO et la FNAB⁷ qui a réuni les membres du bureau, l'encadrement et les membres de la FNAB. Cette journée d'étude a été l'occasion de présenter un état des lieux des conditions actuelles de la mise en œuvre de la démarche d'introduction progressive de l'alimentation issue de l'agriculture bio par le SIRESCO. Depuis octobre 2011, un marché avec les fermes bio Île-de-France, la plateforme du GAB Île-de-France, nous permettent de proposer des lentilles et des yaourts fermiers bio et locaux en plus du pain. Je vous rappelle que depuis la rentrée 2012, le pain bio a été introduit dans la restauration collective de notre ville et que nous avons fait le choix de nous fournir auprès des boulangers d'Ivry. Au mois de janvier et février, des clémentines corses bio sont servies aux convives. La convention signée au mois de novembre dernier fixe les axes de travail suivants :

- viser l'équilibre de l'aménagement du territoire entre développement des terres agricoles de proximité et étalement urbain, en favorisant l'implantation des terres agricoles franciliennes pour dynamiser les circuits courts ;
- travailler à une gestion coordonnée et réaliste de la production à l'approvisionnement pour entraîner une dynamique d'action publique locale efficace ;
- favoriser la cohérence entre l'offre alimentaire induite par ces grandes pistes de travail et la demande des utilisateurs de la restauration publique, selon leur âge, leurs habitudes et comportements alimentaires, en développant notamment une éducation alimentaire de qualité.

Je peux vous annoncer qu'un séminaire se tiendra fin avril sur « préserver l'eau et le foncier agricole, nourrir l'urbain francilien » avec la FNAB, le Groupement Agriculteurs Biologiques Île-de-France et l'agence de l'eau Seine Normandie et le SIRESCO, bien sûr.

Je tiens à préciser qu'en 2011, le SIRESCO a décidé la rénovation du site de production culinaire de Bobigny. La phase opérationnelle a démarré en juin 2012 et se poursuivra en juin 2013. Cette rénovation permettra d'absorber la croissance démographique des villes, de moderniser l'outil de production et d'améliorer les conditions de travail des agents.

Concernant le bilan, dans l'exposé des motifs, vous avez eu le bilan des repas servis pour les 14 villes du SIRESCO. Je voudrais évoquer le bilan pour la ville d'Ivry. En 2012, ce sont

⁷ FNAB : fédération nationale d'agriculture biologique.

888 799 repas servis à Ivry. Pour les écoles et centres de loisirs, ce sont 753 977 repas et 220 618 goûters. Soit une fréquentation de la restauration pour 80 % des enfants scolarisés. Ce pourcentage important est bien le résultat de l'action politique menée par notre ville pour l'accès à tous, sans condition, à la restauration scolaire et par la mise en place du quotient familial, mesure forte de justice et d'équité entre les ivryens.

Nous avons voté dernièrement le nouveau barème du quotient familial qui se situe pour la cantine entre 35 centimes et 4,70 euros pour 2013. En 2012, le plus bas tarif était de 0,37. Cela se traduit donc pour beaucoup par une baisse du coût de la restauration scolaire, alors que dans le même temps, le coût d'un repas pour la ville a augmenté et dépasse largement les 10 euros, compte tenu de l'ensemble des actions que j'ai évoquées dans cette présentation.

Pour exemple en 2012, l'évolution du coût unitaire de production du repas livré par le SIRESCO a engendré pour notre ville une augmentation supplémentaire de 54 000 euros, en sachant que l'indice INSEE des prix à la consommation pour les dépenses d'alimentation a atteint une inflation à 2,3 % et pour les produits frais de 7,7 % sur la même période. L'introduction du pain bio engendrera pour 2013 une augmentation du coût du pain de 50 000 euros. Nous voyons bien que le passage au bio dans la restauration collective, si elle n'a pas d'impact sur la facturation aux familles, elle en a bien un pour notre collectivité.

Je souhaite enfin évoquer deux derniers points. D'une part, comme vous avez pu le constater à la lecture de l'ordre du jour du Conseil Municipal, il vous est demandé d'approuver l'adhésion de la commune de Compans au SIRESCO. Juste une explication : cette commune urbaine de 700 habitants, limitrophe de Mitry-Mory et de Tremblay-en-France, recherche une solution en gestion publique pour la fourniture de 80 repas scolaires dont les enfants fréquentent déjà le centre de loisirs de Mitry-Mory puisqu'ils ont eu une coopération entre les deux villes et ils ont demandé à être adhérent au SIRESCO. D'autre part, lors du comité syndical de mois de décembre, nous avons discuté des orientations budgétaires 2013.

Je voudrais en retenir quelques-unes en particulier qui peuvent répondre au questionnement de certains collègues :

- *agir sur la réduction des volumes de déchets organiques jetés en fin des repas. Cette action sera menée conjointement avec les offices des villes qui devront faire remonter auprès du SIRESCO les plats que les enfants refusent de manger ;*
- *agir sur les coûts de conditionnement des denrées cuisinées en réduisant progressivement la diversité des conditionnements.*

Naturellement, ces actions sont à engager tout en sachant que les effets attendus dépassent l'année 2013.

J'en finirai avec cette présentation en remerciant les personnels de la RIS (restauration intendance scolaire) et du SLE (service loisirs de l'enfance) - alors, il y a maintenant d'autres initiales, mais je les connais pas encore toutes - pour le travail qu'ils accomplissent avec sérieux au quotidien, pour que le moment du repas soit pour les enfants d'Ivry un moment de plaisir, de partage et de convivialité dans le cadre de leur mission de service public. Enfin, je voudrais vous lire une citation de Lévi-Strauss, reprise par le président Alain Paton, président du SIRESCO dans le rapport d'activité 2011 et dont on ne peut qu'être d'accord avec cette citation : « Pour qu'une nourriture soit bonne, il faut qu'elle soit bonne à manger et bonne à penser. » Voilà ! Je vous remercie.

M. GOSNAT. - Bravo ! Lévi-Strauss via Paton... non, Paton. C'est pas un américain. C'est un campinois, je crois bien. Alors, qui veut intervenir dans le menu ? Alors, Guillaume. D'autres ? M. Castelnau. OK, donc Guillaume Moog.

M. MOOG. - Merci. Monsieur le Maire, chers collègues, Mesdames, Messieurs. Le rapport d'activités 2011 du SIRESCO présente, de façon un peu plus détaillée que les années précédentes, ses grands axes d'action et objectifs de l'année 2011. Il met notamment en avant l'effort consacré à la dépense alimentaire, notamment celle en provenance de productions issues de l'agriculture biologique, avec de façon symbolique, la fourniture du pain bio devenue quotidienne depuis l'automne 2011.

Le SIRESCO, est-il indiqué, travaille avec l'ensemble de ses fournisseurs pour développer et compléter l'introduction des produits bio à chaque fois qu'il est possible de le faire tout en veillant à la plus proche distance de l'origine de production ainsi qu'à la saisonnalité des approvisionnements, dans une démarche de développement durable. Le SIRESCO, enfin, aurait terminé l'année 2011 en ayant posé les fondations solides pour l'introduction des productions alimentaires issues de l'agriculture respectueuse de l'environnement et des êtres humains.

Notre groupe soutient bien sûr cette démarche d'amélioration permanente de notre restauration collective et les actions de formation continue mises en place en direction des équipes professionnelles (cuisiniers, gestionnaires, personnels encadrants) pour mieux intégrer les produits issus de l'agriculture biologique dans l'offre alimentaire de la restauration sociale. Et nous aimerions croire en la volonté et la capacité du SIRESCO à poursuivre activement ce changement. Mais nous ne pouvons que constater et regretter que le rapport ne donne toujours aucune information précise sur l'origine et la qualité des aliments actuellement utilisés et qu'il ne fixe aucun objectif chiffré à atteindre : ratio de produits bio ou labellisés, de produits frais, de produits de proximité, de protéines animales ou végétales, etc.

Les fondations ayant été posées, selon le rapport qui nous a été présenté, le temps n'est-il pas venu d'affirmer une véritable ambition en s'engageant sur des objectifs et un calendrier pour être en mesure d'atteindre, par exemple, 30 % de produits issus de l'agriculture biologique en 2013, 50 % en 2015, et plus encore, pour réduire la consommation excessive de viandes qui pose des problèmes environnementaux et de santé publique, en diversifiant les sources de protéines, pour favoriser les circuits courts d'approvisionnements.

Les expériences conduites par d'autres collectivités en France montrent qu'il est possible, avec une véritable volonté politique, d'améliorer la qualité de la restauration collective, avec des repas composés avec plus de 60 % de produits bio, sans surcoût pour les familles. Les villes adhérentes du SIRESCO ont-elles cette volonté ? Ce syndicat, devenu de par ses dimensions le premier établissement public de coopération intercommunale dans le champ de la restauration collective à l'échelle nationale, en a-t-il les capacités ? Nous l'espérons et lirons avec attention le prochain rapport d'activités 2012. Mais, si nous constatons que les évolutions attendues ne sont pas au rendez-vous, du fait d'un manque d'ambition ou d'une dimension industrielle inadaptée, nous devons peut-être réfléchir à un autre mode d'organisation de notre restauration collective. Je vous remercie de votre attention.

M. GOSNAT. - Merci Guillaume. Bruno Castelnau.

M. CASTELNAU. - *Oui, merci Monsieur le Maire. Juste une remarque comme on l'avait déjà fait, c'est que le problème de parler d'un rapport à chaque Conseil Municipal fait que là, on parle d'un rapport qui nous a été donné le 5 juin 2012, donc ce qui est un peu tard. Ensuite, on regrette un petit peu, même si c'est pas franchement dans le débat, mais qu'on ne voit pas apparaître la part que verse la commune pour compenser justement les quotients familiaux. On aurait aimé le savoir parce que Mme Spirou a parlé tout à l'heure d'un repas à 10 euros, je suppose que c'est tous frais compris alors que dans le texte, il y a marqué 3 euros. Vous parlez de quotient familial entre 0,37 et 4,75, quelque chose comme ça. Donc, les choses sont un peu confuses et du coup, on aimerait qu'on nous renseigne sur la part communale, donc ce que verse la commune au SIRESCO pour compenser le manque à gagner du calcul du quotient familial. Je vous remercie.*

M. GOSNAT. - *Petite précision : c'est pas Mme Spirou, c'est Mme Spiro. Sandrine Bernard.*

Mme BERNARD Sandrine. - *Oui, juste un mot très court puisqu'on a déjà eu l'occasion de s'exprimer à plusieurs reprises ces dernières années sur le SIRESCO. Donc, nous sommes satisfaits de la gestion de ce syndicat intercommunal, de ses orientations, de son assistance aux communes. Nous nous félicitons de sa recherche d'une amélioration permanente de la qualité des repas, de la qualité nutritionnelle, de la diversification alimentaire. Et nous nous félicitons surtout des réflexions qui sont conduites régulièrement par cet organisme autour de l'amélioration des marchés, des circuits, de l'introduction du bio, de la laïcité, récemment des rythmes. Voilà ! Donc, un syndicat qui recherche en permanence à être en proximité avec l'ensemble des enjeux éducatifs autour de son activité, la restauration, et qui nous permet de remplir un service public de qualité pour nos écoles principalement, mais pas seulement puisqu'il dispense également les repas aux personnes âgées et aux communaux. Voilà ! Donc, on prend acte de ce rapport, mais on maintient notre position de satisfaction sur le travail du SIRESCO et de l'ensemble des équipes.*

M. GOSNAT. - *Bien, merci. Est-ce qu'il y a d'autres interventions ? Jacqueline Spiro.*

Mme SPIRO. - *Oui. Non, juste dire que le repas payé au SIRESCO est de 3 euros. Voilà ! Quand je parle de plus de 10 euros de coût pour la Ville, il y a le personnel, l'entretien des locaux, toute la logistique autour. Il y a un repas, il y a une logistique, il y a du personnel, donc, entre les 3 euros du SIRESCO et 10 euros, il y a 7 euros qui reviennent à la commune, quoi. C'est bien ce qu'on dit. Voilà ! C'est la soustraction, quoi.*

M. GOSNAT. - *La différence est prise dans le budget communal.*

Mme SPIRO. - *Oui, voilà ! Elle est comprise.*

Et puis, je voulais juste rajouter à Guillaume Moog, je pense que mon rapport répond beaucoup à tes questions, à ton questionnement. Travailler avec la Fédération nationale de l'agriculture bio, je pense que cela peut te donner l'idée que ce qui va évoluer au niveau du SIRESCO et qu'on recherche vraiment des solutions sur une nourriture de qualité. Voilà !

LE CONSEIL

B/ PREND CONNAISSANCE du rapport d'activité et du compte administratif 2011 du SIRESCO.
(affaire non sujette à un vote)

C/ CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES

Communication du rapport d'observations définitives de la chambre régionale des comptes d'Île-de-France sur la gestion de la SADEV94 pour les exercices 2005 et suivants

Rapporteur : Romain Marchand

M. GOSNAT. - *Bien ! Écoutez, je vous propose que nous passions maintenant au point C concernant la communication concernant le rapport qui a été produit par la Chambre régionale des comptes concernant la SADEV94 et c'est Romain MARCHAND qui introduit l'intervention.*

M. MARCHAND. - *Bonsoir Monsieur le Maire, chers collègues. Comme chacun sait, notre ville est actionnaire à hauteur de 7,11 % de SADEV94, Société d'économie mixte départementale d'aménagement, qui intervient dans plusieurs de nos opérations et principalement pour Ivry Confluences. À ce titre, nous examinons chaque année le bilan d'activité et les comptes de SADEV, à travers le compte-rendu aux collectivités locales qu'elle nous adresse.*

Nous avons effectué cet examen en décembre dernier pour l'exercice 2011 et avons fait à cette occasion un point précis, bien au-delà des obligations légales, sur la ZAC Ivry Confluences dont la SADEV est l'aménageur et qui constitue avec le Campus Grand Parc de Villejuif, la nouvelle appellation de Cancer Campus, l'une des deux opérations majeures que mène actuellement la SEM départementale.

La SADEV, comme il est de règle pour les sociétés et institutions publiques, a fait l'objet d'un examen de son activité et de la vérification de ses comptes par la Chambre régionale des Comptes, la CRC, et ce sont les conclusions définitives de celle-ci qui nous ont été transmises tout récemment et que nous observons ce soir. La CRC, c'est la terreur des administrations et entreprises publiques. Quand elle débarque, elle fouille partout, elle pose des centaines de questions, elle exige des milliers de justificatifs. D'ailleurs, l'administration communale se souvient encore du dernier contrôle d'il y a trois ans qui avait mobilisé de nombreux agents et donné des sueurs froides au Maire et au Directeur général des services. Mais le rapport était finalement bon. Ne voyez pas dans ces propos une critique de la démarche : contrôler l'utilisation de l'argent public est bien normal. Mais je veux simplement souligner la minutie du travail et l'exigence de la CRC, qui mettent les conclusions de son rapport au-dessus de tout soupçon vis-à-vis des institutions contrôlées.

Vous avez pu le constater, la CRC s'est donc attachée à examiner l'ensemble des activités de la SADEV dans tous ses aspects : gestion de la société, personnel, frais de fonctionnement, comptabilité et bien entendu, budget et conduite des opérations concédées ou en propre. Toutes ces informations sont détaillées et analysées dans le rapport très complet qui nous a été communiqué et ses annexes, un document d'environ 150 pages. Elles ont été rédigées par la CRC à partir de ses observations premières et des réponses et renseignements complémentaires qui lui ont été fournis par la SADEV, mais aussi les collectivités dont la notre.

Passée cette petite introduction de cadrage, j'en viens maintenant au rapport lui-même. Ce n'est pas, je vous l'avoue, sans une certaine anxiété, voire des sueurs froides moi aussi que je me livre à l'exercice. Diantre ! Un article dans le Parisien ce matin, pas moins de

deux collègues qui me souhaitent bon courage avant l'ouverture du Conseil de ce soir... Bon allez, je me lance.

Chacune et chacun ayant pu prendre connaissance du rapport, vous avez pu constater que les principales critiques de la CRC ne concernent pas l'activité opérationnelle de SADEV94 sur les territoires, mais plutôt des questions de gestion interne de l'entreprise, notamment les conditions et indemnités de licenciement des anciens directeur général et directeur adjoint, pour des raisons de désaccord stratégique. Je ne vais pas m'attarder ce soir sur ces critiques, auxquelles la direction générale de SADEV94 a précisément répondu dans le document qui vous a été fourni, ceci avec - je tiens à le souligner - l'appui unanime de son conseil d'administration, composé notamment des villes actionnaires et du Conseil Général du Val-de-Marne, pour me concentrer sur les aspects relevant spécifiquement des opérations menées sur notre territoire.

Concernant les opérations menées à Ivry donc, quelques observations ont été formulées, auxquelles la ville a répondu en septembre 2012, satisfaisant aux attentes de la CRC qui a pris en compte nos précisions et les a intégrées dans son rapport définitif.

Il s'agit en premier lieu de la ZAC Louis Rousseau en cours d'achèvement, créée en 1998 et concédée à SADEV en 1999, pour laquelle la CRC relevait la possibilité d'une faille juridique, puisque la concession avait expiré sans que nous n'ayons fait d'avenant. Depuis, ce risque a été levé, puisque nous avons approuvé lors de notre dernier Conseil Municipal la clôture de la ZAC, les constructions et aménagements prévus étant achevés.

Le rapport de la CRC s'est aussi penché sur la convention d'aménagement de 2004 pour la restructuration du centre Jeanne Hachette, initialement envisagée en redéploiement de pôle commercial, ce qui justifiait le choix d'un aménageur pour la conduite du projet. Depuis, les études ayant montré que cette voie était sans issue, nous avons décidé de faire de Jeanne Hachette le lieu du regroupement des services publics municipaux, aujourd'hui éclatés entre de trop nombreux sites, ce qui d'une part complique les démarches des usagers et d'autre part génère d'importants surcoûts de fonctionnement.

Devenu projet d'équipement public, l'intervention d'un aménageur n'était plus justifiée et la convention a donc été résiliée par anticipation en accord avec SADEV, la clôture de l'opération étant approuvée par le Conseil Municipal du 29 mars 2012. C'est ainsi que nous avons acté :

- la reprise du foncier, qu'il ait été acquis directement par SADEV94 ou bien par le SAF, le syndicat d'action foncière pour le compte de SADEV ;*
- la reprise des études conduites sur le centre, qui nous seront utiles pour la conduite du projet, tant est complexe l'ensemble immobilier Jeanne Hachette, composé de copropriétés verticales et horizontales avec superposition de nombreux espaces publics ;*
- et enfin, la reprise du solde des frais généraux (impôts et taxes, ravalements, travaux) qui auraient été de toute façon supportés par la ville si elle avait agi seule.*

Dans ces conditions, la CRC considère que les incidences résultant de la résiliation de la convention avec SADEV94 sont sans conséquence significative pour les deux parties.

Concernant Ivry-Confluences, la CRC a relevé comme pour d'autres collectivités, un risque de conflits d'intérêt, du fait que les représentants administrateurs des villes ne doivent pas prendre part aux votes des commissions chargées d'examiner les candidatures aux opérations d'aménagement pour lesquelles SADEV postule.

C'est une règle que nous respectons bien entendu en général, mais dans le cas qui nous est reproché, celui d'Ivry-Confluences, la désignation de l'aménageur s'est déroulée non en Commission Communale d'Appel d'Offres, mais dans une Commission ad hoc spécifiquement constituée et il ne nous est pas apparu que cette règle pouvait être considérée comme enfreinte. Cependant, pour écarter tout risque juridique à l'avenir, nous avons convenu que nos représentants administrateurs ne participeront plus aux votes dans les commissions qui auraient à examiner à l'avenir la candidature éventuelle de SADEV, quelle que soit la nature des commissions.

Cette expérience m'amène à parler plus précisément de la ZAC Ivry Confluences, sur laquelle le rapport de la CRC s'est beaucoup arrêté en toute logique, puisqu'elle constitue par son ampleur (145 hectares, 1,3 million de m² de SHON, un budget de 726 millions d'euros et 1/3 du portefeuille des surfaces d'aménagement de SADEV), elle constitue donc comme je le disais en préambule, l'une des deux opérations d'envergure que porte actuellement la SADEV. Dans un contexte de ralentissement du marché de l'immobilier d'entreprise entraînant un ralentissement des ventes de charges foncières et donc un portage foncier plus long par SADEV, la CRC s'interroge sur les risques éventuellement encourus, tant pour la SEM que pour les collectivités.

Après une analyse minutieuse, la CRC observe toutefois que SADEV, je cite, « n'a pas été structurellement affectée par les tensions économiques qui ont pesé sur le marché de l'immobilier d'entreprise en dépit du tassement de son chiffre d'affaires ».

Elle constate qu'afin d'amortir ces chocs, SADEV s'attache à reprogrammer dans le temps les cessions de charges foncières, à privilégier le secteur plus porteur actuellement de construction de logements sociaux et en accession à la propriété, et à développer des techniques d'intervention originales telles que les contrats de précommercialisation ou de réservation de charges foncières auprès des promoteurs, qui lui permettent de sécuriser des recettes et de préfinancer les acquisitions nécessaires en allégeant le portage sur fonds propres.

Si elle considère que ce type d'engagements n'est pas entièrement dénué de risques, la CRC admet les arguments de SADEV qui démontrent sur ce point que les conventions conclues avec les quatre principaux opérateurs réservataires de la ZAC Ivry Confluences - pour mémoire : Bouygues Immobilier, Brémond-Unimo, Icade et Sodearif - elle considère donc que ces conventions sont équilibrées puisque si la SEM devait être défaillante et contrainte à rembourser les indemnités versées, à l'inverse, ces mêmes indemnités, lui resteraient acquises si les réservataires n'achetaient pas au final les charges foncières programmées. La CRC ne retient donc pas ce point dans la liste de ses recommandations. Elle souligne même que la phase 1 de réalisation de la ZAC, je cite : « n'engage pas la SADEV sur la base d'ambitions déraisonnables », et considère, plus loin, « que sur la base d'une programmation très prudente, la SADEV n'est pas en situation de risque au regard des stipulations conventionnelles ».

En bonne santé financière, la prudence reste néanmoins de mise pour la SADEV qui partage le point de vue de la CRC sur les effets de la crise qui affecte l'immobilier. Le développement du portefeuille d'activités, le niveau d'investissement de la SEM et des collectivités permettent d'envisager des perspectives de commercialisation favorables. La maîtrise des dépenses, l'ajustement des bilans prévisionnels, sont estimés par tous indispensables, et font l'objet en conséquence de toutes les attentions.

De même, la recherche de nouveaux partenariats est préconisée pour atténuer le poids du portage foncier, et la CRC apprécie positivement le fait que SADEV envisage de nouer des accords en ce sens avec le Syndicat d'action foncière du Val-de-Marne et l'Établissement public foncier d'Île-de-France.

Tous ces éléments démontrent une prise de risque, mais une prise de risque maîtrisée, une conduite d'opérations saine et confortent pour nous notre choix d'un partenaire fiable pour la conduite d'un projet de l'importance d'Ivry Confluences.

Ce rapport de la CRC est également l'occasion de confirmer - je le disais déjà lors de notre précédente séance - qu'Ivry Confluences n'est pas une machine à faire des bénéficiaires, mais bien un projet aux ambitions sociales et environnementales fortes dont la conduite, pour nous comme pour SADEV, est un défi permanent. Je vous remercie de votre attention.

M. GOSNAT. - *Merci, Romain. Qui souhaite intervenir ? Guillaume Moog, M. Castelnau, Denis Mercier, Serge Aberdam..*

M. MOOG. - *Merci. Par courrier du 21 janvier 2013, la Chambre régionale des comptes a transmis à la Ville son rapport d'observations définitives sur la gestion de la SADEV94 portant sur les exercices 2005 et suivants. Les élus de notre groupe n'ayant pas eu connaissance des observations provisoires transmises à la Ville le 14 juin dernier, nous avons découvert les informations figurant dans ce rapport de plus de 120 pages il y a six jours seulement, ce qui nous laisse - il faut le reconnaître - peu de temps pour une analyse fine de la gestion de la SADEV.*

Certaines observations figurant dans ce rapport touchent pourtant directement notre commune qui a confié à la SADEV94 l'aménagement d'une partie importante de son territoire, notamment la ZAC Ivry Confluences. La lecture de ce rapport est d'autant plus surprenante qu'elle nous révèle un certain nombre de difficultés, d'erreurs ou de risques liés à sa situation financière, sa gestion des ressources humaines et ses activités.

L'analyse du bilan de la SADEV94 révèle que la société dispose de capitaux propres importants et a connu une croissance continue de son chiffre d'affaires de 2007 à 2011, ce qui témoigne du dynamisme de son activité, mais le rapport révèle également que son endettement est en augmentation et que la plupart de ses emprunts sont à taux variable, ce qui n'est pas sans risque dans la durée des opérations d'aménagement dont elle a la charge, étant donné le contexte économique actuel.

Concernant la gestion de la société, le rapport pointe de véritables faiblesses dans la gestion comptable et la maîtrise des dépenses de fonctionnement, notamment les frais de communication, qui représentent 608 980 euros en 2011, soit 1/3 du budget de fonctionnement, hors frais de personnel. Des dépenses dont la chambre régionale des comptes se demande si elles sont en adéquation par rapport aux objectifs poursuivis.

Quant à la gestion des ressources humaines, que dire ? Un taux de mobilité, autrement dit de renouvellement des équipes, de 25 à 30 % par an, qui tiendrait à sa politique de recrutement, à son organisation interne et à son mode de fonctionnement, et génère des difficultés dans le suivi des opérations. Nous découvrons par ailleurs avec beaucoup de surprises les montants d'indemnités de départ : 444 000 euros pour l'ancien directeur général, 364 600 euros pour son adjoint. Indemnités qui n'ont pas vocation, rappelle la chambre régionale des comptes, à devenir des modes de rémunération complémentaires, versées lors de la cessation des contrats des salariés.

Concernant les opérations d'aménagement, qui constituent le cœur d'activité de la SADEV94, le rapport indique que les études préalables et la maîtrise du foncier, qui sont des éléments déterminants pour la création des ZAC, placent la SADEV94 dans une position privilégiée par rapport aux sociétés concurrentes qui pourraient demander l'attribution d'une convention d'aménagement.

Un mot également sur les acquisitions de terrains exécutées pour le compte des collectivités qui permettent, selon le directeur général de la SADEV94, de préempter des terrains intéressant le secteur privé, à des prix inférieurs. Notre groupe souhaite rappeler ses réserves pour la délégation du droit de préemption à une société extérieure, qui ne permet aucun contrôle de la part des élus locaux et ne permet pas de garantir une transparence des procédures vis-à-vis des habitants concernés.

Sur tous ces points, notre ville, qui est à la fois actionnaire et partenaire de la SADEV94, doit veiller à ce que cette société ait une gestion plus rigoureuse, dans l'intérêt de nos collectivités et des citoyens de nos territoires. Je vous remercie de votre attention.

M. GOSNAT. - *Merci. Une petite précision par rapport au délai. Nous étions dans l'obligation dès lors que nous avons reçu le document de le présenter lors du premier Conseil Municipal qui suivait la réception du document. C'est la raison pour laquelle, nous avons été obligés de le passer ce soir. Sinon nous étions hors réglementation, si nous l'avions passé dans un mois ou dans deux mois. Nous avons l'obligation absolue de le passer ce soir. Bruno Castelnaud.*

M. CASTELNAU. - *Oui, merci Monsieur le Maire. Je remercie M. Marchand d'avoir réussi à défier aussi admirablement les rapports de la Chambre régionale des comptes parce qu'effectivement, l'exercice était très difficile compte tenu des critiques qui sont faites dans ce rapport. Effectivement, beaucoup ne concernent que la SADEV, mais la ville étant actionnaire de la SADEV et ayant un représentant élu au conseil d'administration, il est quand même dommage qu'on voit apparaître des perles aussi importantes. Celles qui nous ont évidemment le plus choqués, c'est la manière dont est parti le président, enfin le directeur général de la SADEV, qui en fait est parti à l'âge de 65 ans avec un licenciement pour faute grave et avec des indemnités, comme l'a rappelé M. MOOG, de 440 000 euros, ce qui est quand même une somme énorme. Alors, ça comprenait évidemment ses indemnités réglementaires, mais quand même la somme est largement conséquente. Mais effectivement, quand on lit toutes les explications et le courrier recommandé qu'il a envoyé, il avait réussi à rentrer dans la société en récupérant l'ancienneté qu'il avait dans une ancienne société d'économie mixte, donc il s'est retrouvé avec 36 années d'ancienneté, alors qu'il en avait réellement qu'une quinzaine, je crois. Donc, les explications sont plus ou moins scabreuses. Évidemment la Chambre régionale des comptes n'a pas vocation à porter plainte contre ce genre de choses, mais je trouve assez bizarre que quelqu'un à qui on fait une lettre de*

licenciement pour faute grave en mettant un texte assez important, en expliquant certaines fautes, que cette personne arrive à rester un an au sein de la société en guise de préavis de départ, alors que normalement, c'est en gros trois mois. Ensuite, qu'il arrive à avoir un pot de départ quand il s'en va, c'est quand même assez extraordinaire. Je donne ces renseignements pour le public dans la salle qui n'ont pas eu accès évidemment à tout ça, pour l'instant. Vous pouvez retrouver ce rapport sur le site de la Chambre régionale des comptes, quand même. C'est quand même assez intéressant à lire. Et d'arriver à signer une convention avec le nouveau directeur général, convention qui, heureusement, a été annulée. Parce que là, je pense que quelqu'un a dû lui dire que la cerise était trop grosse, quoi, pour le gâteau. Voilà ! Le départ du directeur général adjoint est un peu dans la même lignée. On voit après dans le courrier du directeur général qu'effectivement, au niveau de la comptabilité, énormément de gens ont changé. Ce qui fait qu'effectivement, ça a été un sacré bazar. Ils ont mis en place un logiciel qui a coûté 440 000 euros, qui n'est toujours pas opérationnel. 440 000 euros pour 35 personnes dans cette société. Donc, vous imaginez, ça fait pas loin de 10 000 euros par personne pour un logiciel qui ne marche pas. Donc, c'est quand même assez grave.

Ensuite, on voit que les dépenses de personnel, évidemment, représentent 60 % du chiffre d'affaires, ce qui est assez énorme. On arrive à découvrir que ça devient une habitude, mais la plupart des villes qui sont actionnaires de la SADEV sont des villes de gauche. Évidemment, la SADEV va au Mali, va à Cuba, va à New York. Nous, nos élus vont à Londres pour les Jeux olympiques. Bon, c'est pas le même... vous voyez. Le terme de « conflit d'intérêts » est souvent repris dans le rapport, ce qui est quand même assez grave. Là, c'est malheureux d'ailleurs que la Chambre régionale des comptes ne puisse pas faire quelque chose à ce niveau-là et ne fasse que des comptes rendus.

Ensuite, évidemment, les coûts et les retards pour payer des factures. Alors, ils expliquent en disant qu'effectivement, le changement de personnel dans la comptabilité a entraîné des retards. Mais quand vous avez les entreprises derrière qui normalement devraient être payées entre 45 et 60 jours et sont payées en moyenne à 71 jours, vous imaginez après pourquoi on a des sociétés qui mettent la clé sous la porte.

Ensuite, évidemment, je ne parle pas du manque de maîtrise des budgets. Effectivement, d'avoir désigné quand même à Cuba, un consultant qui était chargé de faire des rapports tous les trimestres sur Cuba et le Mali. Comme si les intérêts pouvaient être les mêmes entre l'Afrique et Cuba. Vous voyez, c'est un peu... je vous invite vraiment à aller sur le site, de lire ce rapport parce que c'est un grand moment d'émotion. Voilà !

Pour en venir ensuite à ce qui nous concerne un peu plus, c'est-à-dire Ivry Confluences, effectivement, c'est la SADEV qui a remporté le marché. Alors, la Chambre régionale des comptes le fait quand même remarquer en disant comme la SADEV avait préempté pas mal de terrains, qu'elle s'était déjà investie beaucoup, il y a quand même eu un appel d'offres avec deux sociétés - je sais plus quel est le nom de l'autre - mais dont une qui évidemment s'est retrouvée très vite éjectée sous prétexte qu'effectivement, elle n'avait fait aucune étude. Comme elle n'avait engagé aucun argent dans cette affaire, il n'y avait pas de raison qu'elle récupère le morceau. Donc la SADEV... voilà ! Là aussi, ils parlent un petit peu de conflit d'intérêts. Évidemment, à partir du moment où la SADEV était largement intervenue en amont de la création de la ZAC Ivry Confluences, surtout qu'avant la ZAC Ivry Confluences, il y avait... c'était la ZAC Avenir Gambetta, je crois que ça s'appelait si mes souvenirs sont exacts. Donc, vous voyez, on a des choses comme ça qui sont... enfin bon, je trouve un peu

regrettable... enfin, je le trouve très intéressant en tout cas ce rapport, mais je trouve un peu regrettable que la ville étant actionnaire dans cette société, il y ait pas un meilleur contrôle de tout ça. Je vous remercie.

M. GOSNAT. - *Denis Mercier.*

M. MERCIER. - *Monsieur le Maire, chers collègues. La ville d'Ivry-sur-Seine, en tant qu'actionnaire de la SADEV94, voit ce soir son Conseil Municipal débattre du contenu du rapport d'observations définitives de la Chambre régionale des comptes d'Île-de-France sur la gestion de l'aménageur pour les exercices 2005 et suivants.*

Et c'est avec grand intérêt qu'en tant qu'élus, nous avons pris connaissance de ce rapport, dont la version définitive a été transmise à la ville le 21 janvier. Nous regrettons toutefois de n'avoir pas pu nous plonger plus tôt dans le travail fourni par la Chambre, alors même qu'elle avait transmis à la ville une version quasi complète de son travail le 19 novembre 2012. De ce rapport de 90 pages, très complet, ressortent plusieurs axes qui appellent notre attention.

En ce qui concerne la gestion financière de la SADEV94, tout d'abord. Celle-ci semble bonne, ce qu'on constate au regard de ses chiffres d'affaires et résultats nets très positifs et d'une pratique du report à nouveau ayant permis de constituer une solide épargne. Néanmoins, la dette totale de la SADEV s'élève en 2011 à 250 % de ses fonds propres et s'élèvera très certainement à environ 350 % de ceux-ci en 2015. Or, cette dette n'est garantie qu'à 54 % et en très grande partie par les collectivités actionnaires elles-mêmes. Cette augmentation de la dette s'explique notamment par la mise en œuvre de deux très grands projets que sont le Cancer Campus à Villejuif et Ivry Confluences. Cette augmentation de la dette est donc compréhensible, même si la chambre appelle à la vigilance.

Cependant, et cela à partie liée avec la gestion financière, les problèmes rapportés par la chambre concernant les erreurs de comptabilité et de contrôle de gestion nous inquiètent. En effet, l'ampleur des projets pris en charge par notre aménageur, tant du point de vue de la complexité des opérations que de la gestion d'un important budget qui dépasse le milliard d'euros pour les seuls Cancer Campus et Ivry Confluences, ne saurait tolérer une imprévision voire une insuffisance dans la gestion des flux financiers et des affaires quotidiennes.

Malheureusement, les dysfonctionnements suivants ont été rapportés par le commissaire aux comptes de la société, qui dit à peu près ceci : « Il est apparu un écart entre les factures enregistrées en comptabilité et les factures enregistrées dans le logiciel de gestion prévisionnelle des dépenses et des recettes. Cet écart a pu s'élever à 1 428 380 euros ».

Un tel écart dans la gestion quotidienne des dépenses est très préoccupant. Ces écarts, corrigés à la fin de l'exercice, par des jeux d'écritures que l'on appelle pudiquement des réconciliations comptables sont expliqués par la SADEV par des problèmes de ressources humaines ou encore par des difficultés à faire communiquer deux logiciels experts.

De notre point de vue, une société qui manie des sommes aussi importantes et détient des intérêts aussi majeurs pour l'avenir de nos communes que le projet Ivry confluence ne peut se permettre ce type de dysfonctionnement.

Nous ne doutons pas que les mesures seront prises pour y mettre fin et nous demandons donc au Maire de prévoir de rendre compte à l'un des prochains conseils de ce qui aura été mis en œuvre à cet effet.

Pour le reste du rapport, en ce qui concerne les éventuels conflits d'intérêts auxquels seraient soumis certains administrateurs, les dépenses inusitées et injustifiées en matière de communication ou encore les coopérations décentralisées initiées par la SADEV94 avec le Mali et Cuba et qui n'ont pas de rapport avec l'objet de la SADEV, nous appelons bien entendu à l'observation scrupuleuse de l'ensemble des recommandations de la Chambre. Nous savons bien que la communication vaut de l'or, elle a cependant un coût véritable qui mérite de ne pas être surestimé.

Nous souhaitons en conclusion rappeler l'importance et l'utilité pour notre commune de s'adjoindre les services d'un opérateur qui rend possible la maîtrise foncière sur son territoire et le développement de projets urbains de l'ampleur d'Ivry Confluences et par conséquent l'enjeu que nous y voyons de garantir à la fois sa bonne gestion et son irréprochabilité. Je vous remercie.

M. GOSNAT. - *Merci. Serge Aberdam.*

M. ABERDAM. - *Merci. Je voudrais d'abord pour l'avenir, engager ceux d'entre nous qui n'aurions pas eu le temps en cinq ou six jours de lire ce rapport de prendre le temps de le lire parce qu'il est extrêmement important pour l'avenir. Il est extrêmement important pour l'avenir pour toutes les raisons que vient de dire Denis Mercier, que d'autres ont dit, mais il est extrêmement important parce que nous serons amenés probablement et malheureusement à en rediscuter. Personnellement, je voudrais juste rappeler une anecdote. À la première séance après notre élection, j'étais intervenu pour dire que j'avais été frappé des conditions désinvoltes dans lesquelles nous avons loué l'ancien local de la banque de France à Ivry Port à la SADEV justement, pour 15 ans et gratos. Je le répète aujourd'hui parce que ça m'apparaît comme un point, un petit caillou jeté sur une piste par ailleurs assez déplaisante.*

Dans ce rapport de la Chambre des comptes, il y a une partie, effectivement, on pourrait presque dire anecdotique. Tant les mœurs patronales qui sont décrites dans ce rapport sont devenues banales au travers, je ne sais pas, du Canard Enchaîné ou de choses comme ça. Donc ça, c'est la partie, effectivement, en partie comique. Il y a des anecdotes qui rappellent des vieilles blagues soviétiques où les types qui sont partis en mission à New York sans justification expliquent qu'ils y ont été pour voir les bords de l'Hudson River pour expliquer aux élus d'Ivry justement comment ça pourrait être. Donc ça, c'est la partie comique. C'est la partie comique avec des coûts très élevés. Des coûts très élevés, dont le conseil d'administration, nous dit la Cour - notre commune est représentée - non seulement n'a très souvent pas donné son accord, mais n'a pas été consulté sur toute une série de choses. Donc, il faut que les contrôles se resserrent parce que c'est ça qui doit fonctionner dans une société d'économie mixte. Les communes sont liées très étroitement effectivement parce que les intérêts de la commune sont liés aux grosses opérations d'aménagement. Mais nous sommes aussi administrateurs de cette société. Il y a visiblement des contrôles qui n'ont pas été faits.

Au-delà de la partie anecdotique très coûteuse, il y a une deuxième partie qui décrit des méthodes d'organisation, c'est-à-dire une entreprise avec, au fond, relativement peu de salariés et une externalisation, c'est-à-dire une privatisation massive qui permet de faire que les énormes budgets que manie la SADEV sont maniés par un tout petit nombre de gens avec

des gros logiciens, par ailleurs inefficaces et fautifs, ou des logiciens fantaisistes qui n'ont jamais fonctionné et le reste part en sous-traitance à des sociétés qui ont été désignées dans des circonstances certainement variables. Et là encore, on retrouve une faiblesse du contrôle. Et cette externalisation n'est pas anecdotique parce qu'elle donne un modèle économique : un modèle de l'externalisation qu'on retrouve un peu partout dans la gestion publique.

Par contre, deuxième partie, il y a là un scénario qui est menaçant malgré le rapport un petit peu lénifiant qu'a fait Romain Marchand. C'est le fait que la panne de l'immobilier d'entreprise menace tout l'équilibre. Non pas seulement celui de notre opération Ivry Confluences, mais tout l'équilibre de la SADEV. C'est-à-dire je crois qu'ils en sont aujourd'hui autour de 8 % de leurs réalisations qui vont sur de l'immobilier d'entreprise. Donc, c'est tout l'équilibre prévu qui est en cause.. Donc, ça veut dire qu'on se retrouve avec une opération dont les équilibres entre immobilier d'entreprise, hébergement d'entreprises et logements qui est remise en cause à terme. C'est-à-dire que les chiffres dont nous avons tellement débattu sur ce qu'il y aurait comme entreprises et ce qu'il y aurait comme logements sur Ivry Confluences sont remis en cause objectivement. Et là-dedans, compte tenu de l'endettement très élevé de cet opérateur, quelle est la place qu'il reste au logement social ? Et comment ça va se traduire pour le logement social ? C'est une question extrêmement importante. Il y a, dans le projet, un certain ratio et c'est un ratio par rapport à d'autres ratios. Si l'ensemble est remis en cause, comment est-ce qu'on va faire ?

Le financement du logement social suppose que le foncier disponible soit, à un moment donné, revendu. Et c'est ce qu'a répondu Romain, la dernière fois. C'est dans le compte rendu du dernier Conseil Municipal quand j'avais posé déjà la question de la SADEV, Romain m'avait répondu, eh bien, si on doit baisser - je résume son propos - nos ambitions sociales, ça sera dans le domaine du logement. C'est ce qui est dans le compte rendu que nous avons approuvé tout à l'heure. Qu'est-ce que ça veut dire exactement quant aux équilibres sociaux ? Qu'est-ce que ça veut dire exactement quant au relogement des gens qu'on aura, comment dire, exproprié sur la ZAC ? Donc là, on a une menace très importante qui est liée à l'endettement et à la situation du marché immobilier d'entreprise par rapport à l'équilibre de l'opération globale. Je ne dis pas qu'on est dans cette situation catastrophique. Je dis que là, il se crée un risque. Et dans les termes au fond assez polis et gentils de la Chambre régionale des comptes, c'est là-dessus qu'ils attirent notre attention, sur les risques de déséquilibres majeurs dans le déroulement de l'opération. Alors, est-ce que on est complètement dans une situation sans issue ? J'en sais rien. Je ne connais pas l'avenir. Je peux dire simplement que si on veut maintenir un taux important, une quantité importante de logement social dans la ZAC et que les circonstances continuent d'évoluer comme elles semblent évoluer - je ne suis pas prophète - alors, il faudra prendre des mesures inhabituelles quant à la disponibilité du foncier pour le logement social. Il y a des discussions. On peut municipaliser des sols. On peut donner des sols en bail emphytéotique, à des bailleurs sociaux. On peut modifier, mais en tout cas, on a un souci majeur qui est la disponibilité des sols et le poids de l'endettement sur un opérateur comme la SADEV qui peut l'amener demain à commencer à réaliser ses actifs fonciers au détriment d'un certain nombre de projets. Et là, il y a des engagements qui ne sont pas nécessairement symétriques et des situations qui peuvent devenir extrêmement dangereuses pour l'équilibre social, pour la destination de la construction et pour ce qu'il peut se passer dans des grands projets dans lesquels nous sommes engagés. Je vous remercie.

M. GOSNAT. - *Alors, Romain, tu veux réintervenir ?*

M. MARCHAND. - *Oui, rapidement. Quelques mots, d'abord sur les délais. D'une part, dès lors qu'on avait reçu le rapport de la CRC, on était contraint de le présenter au plus tôt au Conseil Municipal. Donc, c'est pour ça qu'on l'examine ce soir. Et on ne pouvait pas le communiquer avant de recevoir le rapport définitif il y a dix jours, même si c'est vrai qu'on avait reçu avant le rapport préalable parce qu'il était confidentiel. Tant qu'il n'était pas définitif, il était confidentiel et on n'avait pas le droit de le communiquer. Donc, c'est vrai que les délais d'examen sont assez serrés, mais là-dessus, on était un peu coincé.*

Juste deux mots d'ordre général, parce que je trouve, le débat dépeint un tableau qui est quand même largement exagéré. Il y a des erreurs de gestion qui sont pointées par le rapport de la CRC. C'est son rôle, elle est là pour ça. Et d'ailleurs, c'est très minutieux et les termes complaisants que tu utilises à la fin, « polis et gentils », Serge, je ne le crois vraiment pas. La CRC, j'insistais au début sur l'importance du travail qui est effectué, je crois justement qu'elle a été cherchée tout ce qu'il y avait à chercher. Donc, les recommandations existent et évidemment, il sera du rôle, du ressort, du conseil d'administration de faire en sorte que ces recommandations soient suivies d'effets. Mais ce sur quoi moi je voulais insister et c'était loin d'être lénifiant, c'est qu'elles ne sont pas fondamentales. Et là où on aurait pu avoir des grosses inquiétudes, c'est si elles avaient concerné justement la santé financière de SADEV et sa situation du point de vue des opérations. Et après, on peut avoir une appréciation différente, Serge, mais c'est là que le rapport de la CRC pointe une prise de risques maîtrisée et pour nous, je disais, un partenaire fiable et solide. Mener une opération comme Ivry-Confluences - on l'a évoqué le mois dernier - avec le budget important que ça représente, le volume d'acquisitions foncières important que ça représente, c'est quelque chose que la ville ne peut évidemment pas faire toute seule. Et si elle le pouvait, on se passerait d'aménageur. On le fait sur certaines opérations. Donc, mon rapport n'était pas lénifiant. J'ai d'ailleurs conclu sur l'idée de défi permanent qui, je pense, vous vous en souvenez, était un peu le fil conducteur de mon propos le mois dernier. On n'a jamais caché que la conduite d'Ivry Confluences, c'est pas un long fleuve tranquille. Mais c'est justement pour ça qu'on a besoin d'un partenaire aménageur qui soit solide, bien géré - je reviens aux propos de départ - mais qui soit solide et puis qui nous permette de pouvoir conduire ce projet de bonne manière.

Et je trouve, juste pour en terminer parce que la fin de ton propos, pour le coup, était presque malhonnête à mon égard. Évidemment que les ambitions sociales ne sont pas une variable d'ajustement et on se serait pas battu comme on s'est battu pour avoir les équilibres qu'on a dans ce projet si on ne tenait pas mordicus à ces ambitions sociales. Et je l'ai dit le mois dernier, le choix il est pas entre ralentir ou accélérer. Le développement, de toute façon, du territoire d'Ivry, il se fait, il se fera, sous nos yeux si on n'en prend pas la responsabilité. Donc, on a pris nos responsabilités en portant ce projet Ivry Confluences avec la SADEV. C'est pas un long fleuve tranquille et c'est un défi permanent et évidemment que les risques, ils existent. On a parlé, dans le débat sur le budget tout à l'heure, des questions d'austérité. On a parlé de l'investissement public. C'est clair que si demain la dynamique de baisse des moyens des collectivités, de la dépense publique, se poursuit, pour SADEV comme pour nous, il y aura des risques. Mais ça, personne ne l'a jamais caché. Et c'est pour ça qu'on alerte aujourd'hui sur le besoin d'avoir un autre regard sur la dépense publique quand elle représente de l'investissement utile pour répondre aux besoins des gens. Mais la peur n'évite pas le danger. Donc, dire il y a des risques, ça suffit pas à dire comment il faudrait faire pour éviter ces risques. Moi, je pense que la bonne manière d'éviter ces risques, c'est un, de s'engager comme on l'a fait dans la conduite de ce projet et deux, mener le débat, comme on le fait pour un certain nombre d'élus ici, sur l'utilité de la dépense publique dans ces périodes

où la récession économique guette notre pays.

M. GOSNAT. - *Merci, Romain. Je vous propose de ne pas allonger le débat. Là aussi, c'était donc une communication.*

LE CONSEIL,

C/ PROCÉDE au débat relatif à la communication du rapport d'observations définitives de la chambre régionale des comptes d'Ile-de-France sur la gestion de la SADEV 94 pour les exercices 2005 et suivants.

(affaire non sujette à un vote)

AUTRES POINTS à L'ORDRE DU JOUR

M. GOSNAT. - *Alors, est-ce qu'il y a des interventions sur les autres points à l'ordre du jour sans présentation orale ? Est-ce que vous souhaitez intervenir sur l'un ou l'autre des points ?*
Gisèle Pernin.

Mme PERNIN. - *Sur le point 5, sur les emplois saisonniers pour le recensement. Je m'interroge parce que, je pense, ça serait mieux que ces salariés saisonniers affectés au recensement aient une indemnité fixe liée au temps passé et ne dépendent pas du nombre de personnes vues et de dossiers remplis. Je suis contre ce système de paiement à la tâche et ça me gêne un petit peu, quoi.*

M. GOSNAT. - *Daniel Mayet.*

M. MAYET. - *Oui, simplement ça, ce n'est pas nous qui le décidons : c'est la loi. Excuse-moi d'avoir une réponse très courte, mais c'est comme ça.*

M. GOSNAT. - *Tu veux peut-être changer la loi, Gisèle ? Et la société. Tu serais pas un peu révolutionnaire quelque part ? Est-ce qu'il y a d'autres observations sur les autres points ?*
M. CASTELNAU.

M. CASTELNAU. - *Oui, Monsieur le Maire. Je pense que si il y a pas d'autres observations, je vous confirme qu'on va laisser notre feuille de vote sur mon pupitre, que nous allons quitter la salle parce que nous n'allons pas participer au débat sur les deux vœux. Sur le premier, parce que on considère que...*

M. GOSNAT. - *Attendez, attendez. Si vous donnez votre avis, vous restez là.*

M. CASTELNAU. - *Non, non. C'est juste pour vous dire pourquoi on s'en va. Alors, c'est tout alors. On s'en va.*

M. GOSNAT. - *Non, non, non. On n'a pas engagé le débat sur les vœux. Soit vous restez et vous donnez votre avis à ce moment-là, soit vous ne donnez pas votre avis. S'il n'y a pas de question sur les autres points, je vais passer la parole à Serge Aberdam, puis Gisèle Pernin Comment on fait ? Je crois que c'est Serge qui a donné le premier le texte sur l'intervention militaire au Mali et puis après, je passerai la parole à Gisèle.*

VOEUX D'URGENCE

Demande d'arrêt immédiat des actions militaires et reprise des négociations interrompues concernant la guerre civile au Mali

Rapporteur : Serge Aberdam

Arrêt immédiat des opérations françaises au Mali et au départ hors d'Afrique des troupes françaises

Rapporteur : Gisèle Pernin

M. ABERDAM. - *Donc, j'y vais sur le Mali. Je vais vous lire évidemment les considérants... mais j'attends que la Droite soit sortie. Il y a deux raisons très importantes pour lesquelles je crois qu'il était nécessaire de voter quelque chose dans l'urgence sur le Mali ou de ne pas le voter, mais au moins d'avoir un bref débat. C'est à la fois le fait lui-même du début d'une guerre de type expédition coloniale au Mali avec les conséquences qu'elle aura. Je vais y revenir après. Et en même temps, l'ambiance qu'elle contribue à entretenir dans le pays au moment où par le plus grand des hasards, il y a une campagne de recrutement pour l'armée, mais où il y a réellement dans la jeunesse une espèce de mythe de la guerre salvatrice. Vous savez, c'est des choses qui remontent à la surface dans les périodes de crise, de chômage de masse et tout. Et ça n'est pas l'aspect le moins important qui m'amène à penser qu'il faut qu'il y ait des gestes collectifs pour dire que la guerre n'est pas le moyen normal des relations internationales et que ce que fait actuellement l'État français n'est pas nécessairement... c'est pas parce que on vole de Bamako à Tombouctou ou que les chars font des grandes colonnes de fumée dans le désert et que... Tout ça n'est pas simplement un jeu et un spectacle, c'est pas un jeu vidéo. Donc, le vœu lui-même et ses considérants, je donne lecture. Je crois que c'est mieux comme méthode.*

Considérant qu'une guerre vient de commencer au Mali :

- *qu'une simple opération censée au départ arrêter une colonne d'islamistes armés s'est depuis transformée en une guerre qui durera un certain temps ;*
- *qu'officiellement Français et Britanniques étaient intervenus en Lybie pour « protéger les populations » ;*
- *qu'aujourd'hui, tout le monde sait que l'expédition de M. Sarkozy avait des raisons crapuleuses pour éliminer un dictateur devenu un témoin gênant ;*
- *que la société libyenne et toute la région sahélienne ont été déstabilisées par la dissémination des mercenaires du régime et de ses armes ;*
- *que derrière les expéditions humanitaires, on trouve toujours des intérêts matériels, que celle du Mali n'y fait pas exception ;*
- *que la prise de contrôle du nord du pays par des groupes islamistes qui imposent à la population et surtout aux femmes un ordre moyenâgeux est d'une insupportable barbarie, mais qu'en arrière-plan on trouve bien des ressources (uranium, lithium, or, pétrole), mais aussi les drogues dures dont l'espace malien est une des plaques tournantes ;*

- *qu'il est question de prendre le contrôle d'une région bien plus grande que la France avec quelques milliers de soldats venus de France et de divers pays africains ;*
- *qu'il y a toujours une bonne raison pour commencer une expédition coloniale avec l'appui servile des médias, mais qu'une guérilla peut tenir le pays très longtemps ;*
- *que les populations du nord Mali sont déjà rançonnées et martyrisées par les partis soi-disant islamistes ;*
- *que l'expédition renforcée par les contingents nigériens, tchadiens ou sénégalais s'inscrira dans une tradition de guerre civile contre ces populations de nord Mali qui ne seront nullement protégées par les bombardements français ou la soldatesque des pays africains ;*
- *que l'État malien gangréné par la corruption et le néocolonialisme s'est effondré l'an dernier, pile au moment où les groupes islamistes prenaient le contrôle du nord ;*
- *que cet état ne réapparaît que par des milices formées de chômeurs souvent des adolescents rêvant d'un avenir meilleur, mais disponibles pour le pillage et la mise en coupe réglée des territoires reconquis ;*
- *que les ONG⁸ signalent déjà les exactions de ces bandes plus ou moins ethniques ;*
- *que le mandat obtenu de l'ONU⁹ pour rétablir l'unité du Mali est d'une grande ambiguïté ;*
- *et que la politique menée par le gouvernement socialiste nous amène vers une nouvelle guerre coloniale, comme vient de le déclarer la présidente brésilienne, Dilma ROUSSEFF ;*
- *que la situation de guerre va au-devant des souhaits des islamistes armés comme de deux des putschistes maliens ;*
- *que la société civile malienne est la seule force sur laquelle peut se construire une solution juste et durable qui respecte les populations du sud comme du nord du Mali ;*

D'où le vœu : le Conseil Municipal d'Ivry-sur-Seine demande au gouvernement l'arrêt immédiat des actions militaires et la reprise des négociations interrompues. La France ne doit pas alimenter la guerre civile au Mali.

Je trouve inutile de développer sur ce point. Je pense que, éventuellement, une discussion avec Gisèle Pernin ou avec vous tous pourra être utile à la suite de cette proposition. Je vous remercie.

M. GOSNAT. - *Alors, j'ai peut-être fait une erreur, parce que je crois que Gisèle Pernin avait retiré en réalité son vœu, mais que tu voulais intervenir de toute façon. Parce qu'on n'a pas le texte du vœu.*

Mme PERNIN. - *C'est bon. Le texte du vœu, je l'ai transmis largement. Quand j'ai vu qu'il y avait le texte de Serge, j'ai transmis à tout le monde à peu près le texte du vœu. Mais moi je*

⁸ ONG : organisation non gouvernementale.

⁹ ONU : organisation des nations unies.

suis tout à fait d'accord que les deux vœux soient présentés. Il n'y a pas de souci. Moi, j'ai pas retiré mon vœu. J'ai pensé que comme Serge avait lui présenté avant son vœu, le mien était retiré. C'est comme ça qu'on me l'a expliqué. Mais je suis tout à fait d'accord qu'on mette les deux vœux au vote. Il n'y a pas de souci.

M. GOSNAT. - *Est-ce qu'on pourrait convenir puisque le débat va aboutir soit sur deux votes ou alors un vote, mais peut-être que tu présentes ton vœu. Parce que si j'ai bien compris, les conclusions sont à peu près identiques. Que tu présentes toi ton vœu et puis qu'après, il y ait un débat qui s'instaure et qu'on vote sur soit un vœu et un autre vœu. Parce que bon, les arguments qui vont être développés par les uns et les autres par rapport à ce vœu ou à ces vœux seront identiques. Donc, enfin, moi je veux bien. Écoutez, on va débattre sur le vœu de Serge et puis après, on va demander à Gisèle de prendre la parole et on refera le débat après, qui sera identique à celui qu'on aura eu avant. C'est pour un peu faciliter les choses que je propose que Gisèle présente son vœu et puis qu'on vote sur les deux vœux qui sont, à ma connaissance, très rapprochés. Voilà ! Qu'on fasse qu'un seul vote. Bon, comme vous voulez. Qu'est-ce que tu proposes Gisèle ?*

Mme PERNIN. - *Voilà ! Le mien est plus court et plus clair. Je peux tout de suite et puis on peut voter sur les deux vœux.*

M. GOSNAT. - *Ce que je vous propose donc, Gisèle va présenter son vœu qui donc est plus clair (rires). C'est pas moi qui le dis, Serge. Et puis après, on engage le débat général et on votera sur un vœu clair. On votera d'abord sur le vœu de Serge et ensuite sur le vœu de Gisèle. Voilà ! Comme ça, OK. Alors Gisèle, vas-y.*

Mme PERNIN. - *Considérant la véritable guerre néocoloniale entamée par le gouvernement Hollande au Mali,*

Considérant que l'État français a toujours soutenu les pires dictatures dans cette zone et s'est appuyé sur elles pour y défendre ses intérêts impérialistes.

Considérant que sous prétexte de protéger la population, cette intervention se fait avant tout pour défendre les intérêts des capitalistes français à commencer par ceux du groupe Areva dont les mines sont toutes proches.

Considérant que pour la population malienne, la seule sécurité serait celle qu'elle assurerait elle-même en s'organisant et en s'armant contre les armées de toute provenance, qu'il s'agisse des milices islamistes, des groupes impérialistes ou de l'armée malienne qui leur sert de supplétif.

Le Conseil Municipal d'Ivry demande l'arrêt immédiat des opérations françaises au Mali et le départ hors d'Afrique des troupes françaises.

M. GOSNAT. - *Merci, Gisèle. Alors, donc on ouvre le débat général. Qui souhaite intervenir ? Philippe Bouyssou, Sandrine Bernard. C'est tout.*

M. BOUYSSOU. - *Bien écoutez, moi je m'étais préparé à intervenir, mais sur le vœu de Serge Aberdam. Donc, voilà je suis désolé, mais c'est parce que c'est le seul que j'avais vu inscrit. Donc, je pense que l'intervention vaudra pour les deux vœux et que la conclusion de vote sera identique. Je me retourne vers ma présidente de groupe. La conclusion de vote sera identique, n'est-ce pas ? Alors ce soir, je voudrais souligner au nom du groupe des Élus Communistes et*

Partenaires, la perplexité dans laquelle ce vœu nous laisse, à l'image d'ailleurs, de la situation complexe au Mali. Un vœu qui nous semble - excuse-moi, Serge - caricatural et simpliste et permets-moi d'ajouter que si l'intention était louable, son écriture - souvent tu nous reproches d'être gentillets - ne peut nous satisfaire.

Perplexité donc pour plusieurs raisons. Tout d'abord parce que à Ivry, nous avons un lien particulier avec ce pays. Un lien marqué par notre coopération sous la forme, entre autres, du jumelage avec la commune de Dianguiridé, une coopération que nous avons toujours souhaitée et développée sur la base d'échanges humains et d'enrichissement communs. Une coopération qui nous pousse aujourd'hui à être inquiets pour le peuple malien, à s'interroger sur son avenir et donc, à prendre part au débat. Ce lien particulier nous force à apporter avant tout notre soutien au peuple malien et à toutes les ivryennes et tous les ivryens qui se sentent liés à ce territoire. Ce qui devrait guider notre souhait et l'expression de la municipalité sur cette situation, c'est bien la reprise en main par le peuple malien du pouvoir, de construire son avenir dans le souci du respect de l'autodétermination. L'idée donc trop peu mise en avant dans ce texte, mais que je cite néanmoins « que la société civile malienne est la seule force sur laquelle peut se construire une solution durable et juste », car il faut le rappeler le gouvernement malien actuel est né d'un putsch militaire, renversant l'ancien président à quelques mois d'une nouvelle élection à laquelle il ne se représentait pas. Un putsch dont les acteurs reprochaient précisément à l'ancien gouvernement la mauvaise gestion de ce qui était alors une crise au nord du Mali.

Nous appelons donc à ce qu'au-delà de l'intervention soit engagée une véritable construction démocratique permettant de répondre aux attentes légitimes d'un certain nombre d'acteurs de ce conflit. Ensuite, on ne peut pas faire l'impasse sur la réalité du conflit existant, qui n'est pas nouveau et qui est lié de toute évidence à notre passé colonial. C'est vrai. Que ce soit par rapport au découpage arbitraire des frontières nationales qui ont dessiné une carte de l'Afrique bien irréaliste et à nos intérêts souvent liés en filigrane à l'exploitation des richesses africaines pour notre compte. Mais on ne peut pas non plus faire l'impasse sur les souffrances que subissent les populations locales, sur les dangers qu'encourent les civils maliens et donc, sur les inquiétudes de tous ceux qui, en France et à Ivry bien sûr, se sentent concernés. On ne peut pas enfin tout mélanger : population touareg, groupes islamistes, factions et civils maliens armés, etc. Les enjeux du conflit sont complexes, enracinés dans de vieilles luttes et en même temps relancés, comme tu l'as rappelé, par les récents conflits armés dans les régions connexes, comme en Lybie.

De fait, nous Élus Communistes et Partenaires portons haut les valeurs pacifistes et nous considérons que rien ne peut se résoudre par la guerre. C'est pourquoi nous souhaitons avant tout insister sur la nécessité que les organisations internationales existantes, l'ONU bien évidemment, mais surtout la CEDEAO¹⁰, soient les premières interlocutrices dans cette situation. Que l'UE, je vous le rappelle et c'était contestable, a reçu un prix Nobel de la paix en 2012, elle doit donc développer une politique internationale cohérente et pacifique en étant partie prenante de cette affaire. Et par-dessus tout que les négociations reprennent avec pour unique objectif d'obtenir un arbitrage pacifique qui soit dans l'intérêt du peuple malien et des populations touchées par ce conflit quelles qu'elles soient.

C'est pourquoi, tu l'auras compris Serge, nous pourrions être plutôt d'accord avec les demandes que le Conseil Municipal porterait auprès du Gouvernement et ce d'autant plus qu'à

¹⁰ CEDEAO : communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest.

plusieurs reprises, notre gouvernement par l'intermédiaire du ministre des Affaires étrangères et le Président de la République a assuré que la France ne lancerait pas d'intervention par elle-même. Mais un non-interventionnisme de principe, ce qui semble se dégager de ce vœu, serait, nous semble-t-il, problématique. Qui plus est, les références non explicitées à des expéditions coloniales, à une tradition de guerre civile, aux groupes islamistes qui imposent un ordre moyenâgeux, devenant des partis soi-disant islamistes ou encore à des bandes plus ou moins ethniques, rendent ces attentes floues, aléatoires et sensiblement caricaturales. Nous sommes, je le répète, profondément pacifistes et attachés à ce que les organisations internationales de paix instituées soient toujours plus faites pour et par les peuples.

Pour ces raisons... alors, je vais employer une formule qui a souvent été entendue dans ce Conseil Municipal. J'espère que mon propos ne sera pas prémonitoire. Je dirais que la majorité du groupe des Élus Communistes et Partenaires ne votera pas ce vœu. Voilà ! Et ceci étant, peut-être devrions-nous réfléchir collectivement à une déclaration prochaine de la municipalité sur cette question qui pourrait répondre au mieux aux attentes et inquiétudes légitimes des ivryennes et des ivryens touchés par ce conflit déjà trop sanglant.

M. GOSNAT. - *Merci, Philippe. La réponse était aussi en direction de Gisèle. Sandrine Bernard.*

Mme BERNARD Sandrine. - *Oui, bonsoir. Alors, je suis très contente que le vœu de Serge Aberdam ait largement été diffusé, puisqu'il n'a pas été diffusé jusqu'à nous. Donc, on n'aura pas d'intervention écrite comme a pu l'avoir Philippe BOUYSSOU. Évidemment, nous voterons contre ces deux vœux. La France est intervenue en soutien au Mali qui vivait sous la menace d'un ennemi multiforme...*

M. GOSNAT. - *Sandrine, excuse-moi. Tu l'as dans les sous-mains, c'est un vœu d'urgence.*

Mme BERNARD Sandrine. - *Ah oui, oui, d'accord. Mais enfin, je ne suis pas sûre que Philippe BOUYSSOU ait eu le temps de taper son intervention entre l'arrivée dans ce Conseil et tout de suite.»*

M. GOSNAT. - *Oui, enfin, vous l'avez. C'est un vœu d'urgence.*

Mme BERNARD Sandrine. - *Voilà ! Oui, oui. C'est un vœu d'urgence. Donc, on réagit un peu en urgence sur ce qu'on découvre sur la table.*

M. GOSNAT. - *Sur une question, un thème que vous connaissiez. Oui.*

Mme BERNARD Sandrine. - *Je vois pas... oui, on connaît le thème de l'intervention française au Mali. C'est ça que tu veux dire ? Donc, la France est intervenue en soutien au Mali qui vivait sous la menace d'un ennemi multiforme et pour enrayer l'expansion de groupes terroristes. Bon, tout le monde connaît les motivations de l'État en la matière. François Hollande a tenu à ce que le Gouvernement consulte l'ensemble des groupes parlementaires et à ce qu'un débat ait lieu au Parlement ainsi que l'article 35 de la Constitution le prévoit. Et sous quatre mois évidemment, une prolongation éventuelle de ce conflit devra faire l'objet d'une approbation. Donc, l'enlèvement dont parlait Serge Aberdam ne peut se faire qu'avec l'aval du Parlement. Bien sûr, on peut regretter certaines exactions. Néanmoins, je souhaite dénier tout caractère colonialiste à cette intervention. Je ne rentre pas dans la question des intérêts. Bien sûr, la France défend des intérêts à la fois politiques, financiers, comme l'ensemble des pays dans*

leurs rapports..., l'ensemble des états dans les rapports à leurs partenaires, à leurs alliés ou à l'ensemble des autres états dans le monde. Néanmoins, elle est intervenue avec le soutien de la communauté internationale, avec le soutien de la région... pas de... enfin, qui risquait la déstabilisation liée à ce conflit et avec un consensus assez important au sein de notre nation. Je ne peux qu'approuver les propos de Philippe Bouyssou, de souhaiter que cette affaire se conclue par une transition démocratique telle que les citoyens maliens le méritent et le souhaitent. Voilà ! Et j'en dirai pas davantage, mais évidemment le groupe Socialiste se prononcera contre ces deux vœux.

M. GOSNAT. - *Alors, il y a Élisabeth Loichot. On va laisser la parole à Élisabeth d'abord et puis Serge Aberdam.*

Mme LOICHOT. - *Oui, merci Monsieur le Maire. Moi je voulais dire un peu comme Sandrine Bernard. Nous, on n'a pas pu préparer, on n'a même pas pu se consulter entre nous parce qu'on a découvert sur la table, le vœu. Cela dit, ceci étant dit, je voulais dire qu'une fois n'est pas coutume en matière de politique étrangère, mais je suis... enfin, moi et les quelques camarades avec qui j'ai pu discuter, on est 100 % sur les positions qu'a développé Philippe Bouyssou et vraiment je n'ai rien à y rajouter, rien à enlever à son excellente intervention. Et sur ces positions, nous sommes absolument et totalement pareils. Je voulais juste finir par dire que il y a peu de temps avec Philippe, du reste justement, on se retrouvait à une table avec trois représentants du Mali et je leur ai demandé : Qu'est-ce que vous attendriez de la France et de l'Europe ? Et tous les trois ont répondu : « Il faut nous aider. Nous voulons un Etat laïc. Il faut nous aider. » Et les trois ont répondu... c'était trois personnes, je pense, pas forcément du même coin. Enfin, je ne suis pas exactement sûre, mais voilà. Et ils ont répété ça. Ils voulaient de l'aide. Ils voulaient absolument de l'aide. Que ce soit le maire d'un petit village ou que ça soit un espèce de conseiller politique si j'ai bien compris. Voilà ! Bon, voilà. Tous se sont exprimés de la même façon avec les mêmes mots et avec la même force dans la demande : qu'on intervienne et qu'on les aide. Voilà ! Donc, c'est tout. Je voulais vous dire ça parce que, effectivement, nous voterons contre le vœu de Gisèle Pernin et le vœu de Serge ABERDAM.*

M. GOSNAT. - *Serge Aberdam.*

M. ABERDAM. - *Bien. Je crois que la dernière intervention illustre à merveille cette forme d'illusion sur laquelle repose l'ambiguïté du refus de ce vœu. Il y a effectivement toujours des gens qui pensent qu'une intervention militaire va régler leurs problèmes et ça n'est pas toujours le cas. Et dans un premier temps, on en a envie parce que ça va régler magiquement les problèmes et dans un deuxième temps, les choses se compliquent. Une guérilla, ça peut tenir très longtemps. La situation au Mali est extrêmement compliquée. Et ce qui caractérise une intervention militaire, c'est qu'elle ne règle pas les choses compliquées et que ça fait très très longtemps, comme ça a été dit tout à l'heure, que le Mali est une création artificielle avec deux parties et ça fait très longtemps qu'il y a une tradition, oui, de guerre civile. Il y a une tradition d'oppression mutuelle et ça n'est pas une affaire qu'on va régler avec une opération militaire. Et l'enlèvement, compte tenu justement des illusions qui existent, la fuite en avant, oui, c'est un risque. Et je pensais que c'était utile que le Conseil Municipal d'Ivry dise maintenant que la guerre n'est pas la solution dans cette affaire et que c'est un enlèvement qui nous menace, même dans quatre mois quand le Gouvernement consultera finalement le Parlement, car effectivement, les exactions qui ont commencé avec la reconquête et que les ONG ont déjà décrites, ressemblent furieusement à des enlèvements*

qu'on a connus dans d'autres pays il y a pas si longtemps. Et d'ailleurs dont on va bientôt sortir pour ce qui est de l'Afghanistan avec un mandat de l'ONU et quand même quelque chose qui n'a servi rigoureusement à rien. Je ne sais même pas si les auxiliaires afghans de l'armée française seront sauvés quand on évacuera. Donc, je pense que ce n'est pas raisonnable de refuser ce vœu. Je pense que malheureusement, on aura l'occasion de reparler de cette affaire. Je pense que l'aide militaire qui a été donnée à la reconquête n'est pas nécessairement partie d'une mauvaise intention, car il y a eu effectivement une agression. Mais je pense qu'arriver au stade où en sont actuellement les forces françaises, il est absolument nécessaire de redonner sa force à la négociation et malheureusement, si un processus démocratique pouvait être directement possible actuellement au Mali, ça se saurait, je pense. Et si un processus démocratique avait pu régler la crise qui était en cours et qui a généré la prise de contrôle du nord par des groupes armés, ça se saurait.

M. GOSNAT. - *Serge, sans vouloir...*

M. ABERDAM. - *Je comprends.*

M. GOSNAT. - *Si tu peux...*

M. ABERDAM. - *Je conclus.*

M. GOSNAT. - *Comme tu as présenté ton vœu quand même assez longuement.*

M. ABERDAM. - *J'ai présenté mon vœu. Je disais juste un mot par rapport au vœu qu'a lu Gisèle tout à l'heure, nous n'étions pas tombés d'accord. Le point sur lequel nous n'étions pas tombés d'accord, c'est que je pense qu'effectivement, considérer que la meilleure solution pour les populations maliennes, c'est de s'armer ou de s'armer mieux, ne correspond pas nécessairement à la voie directe vers les négociations qui me paraissent nécessaires maintenant. Je pense qu'il y a des circonstances où les peuples ont le droit de s'armer et de résister militairement à des invasions. Je pense que dans cette affaire actuellement, ça n'est pas la voie à suivre. C'était la cause de mon désaccord avec Gisèle. Je suis prêt à voter son vœu parce que je sais ce qu'elle met derrière. Je pense que le texte n'était pas bon pour être présenté au Conseil Municipal. Je vous remercie.*

M. GOSNAT. - *Gisèle Pernin.*

Mme PERNIN. - *Eh bien, je réponds à Serge et puis je réaffirme ici que si la population malienne, elle est contente de l'intervention française comme j'ai pu l'entendre ce soir, il serait quand même mieux pour elle qu'elle apprenne à s'organiser elle-même et à se défendre, y compris contre son état fantoche et que ça serait la seule garantie que non seulement, elle ne se fasse pas avoir dans la lutte contre les groupes intégristes, mais qu'elle puisse réellement changer son sort misérable.*

M. GOSNAT. - *Bien, merci. Alors, je vous propose... On va procéder à deux votes.*

LE CONSEIL,

/ REJETTE le vœu d'urgence proposé par Monsieur Serge Aberdam, Elu Ivry 100 % gauche relatif à la demande d'arrêt immédiat des actions militaires et reprise des négociations interrompues concernant la guerre civile au Mali.

(28 voix contre : MM. GOSNAT, BOUYSSOU, MAYET, Mmes PETER, BENDIAF, GAMBIASIO, M. BEAUBILLARD, Mmes BERNARD Sandrine, WOJCIECHOWSKI, M. MARCHAND, Mmes PERSTUNSKI-DELEAGE, M. BARON, Mme LOICHOT, SCHIAVI, M. LACHOURI, Mme SPIRO, MONTUELLE, MM. ONAKAYA MENGE, ROSSET, TAGZOUT, Mme SCHMIDT, MM. MARTINEZ, RIVIERE, MERCIER, MOOG, MACHADO, Mmes PIERON, BROUTE, 2 voix pour : Mme PERNIN, M. ABERDAM et 9 conseillers ne prennent pas part au vote : M. RAMEAU, Mme DUCHENE, M. BELABBAS, Mmes POURRE, EHRMANN, M. CATALAN, Mme OUDART, BERNARD Méhadée, M. MOKRANI)

LE CONSEIL,

/ REJETTE le vœu d'urgence proposé par Madame Gisèle Pernin, Elue de la Majorité Municipale relatif à l'arrêt immédiat des opérations françaises au Mali et au départ hors d'Afrique des troupes françaises.

(28 voix contre : MM. GOSNAT, BOUYSSOU, MAYET, Mmes PETER, BENDIAF, GAMBIASIO, M. BEAUBILLARD, Mmes BERNARD Sandrine, WOJCIECHOWSKI, M. MARCHAND, Mmes PERSTUNSKI-DELEAGE, M. BARON, Mme LOICHOT, SCHIAVI, M. LACHOURI, Mme SPIRO, MONTUELLE, MM. ONAKAYA MENGE, ROSSET, TAGZOUT, Mme SCHMIDT, MM. MARTINEZ, RIVIERE, MERCIER, MOOG, MACHADO, Mmes PIERON, BROUTE, 2 voix pour : Mme PERNIN, M. ABERDAM et 9 conseillers ne prennent pas part au vote : M. RAMEAU, Mme DUCHENE, M. BELABBAS, Mmes POURRE, EHRMANN, M. CATALAN, Mme OUDART, BERNARD Méhadée, M. MOKRANI)

VŒU D'URGENCE

Soutien aux salariés en lutte de l'usine PSA d'Aulnay-sous-Bois

Présenté par le groupe des Elus Communistes et Partenaires

M. GOSNAT. - *Alors, je présente le vœu, moi, en ce qui concerne Peugeot Citroën. Donc, ce vœu que je présente là au nom du groupe des Élus Communistes et Partenaires fait suite à la venue en mairie d'une délégation de salariés de l'usine PSA d'Aulnay. En grève depuis dix jours, ils sont allés, en effet, à la rencontre de tous les maires du Val-De-Marne et un peu plus généralement d'ailleurs en Île-de-France pour exposer la situation, leur situation et requérir notre soutien.*

Vous le savez, la direction de PSA a lancé un plan massif de réduction de ses effectifs en France et a annoncé la fermeture de l'usine d'Aulnay. 3 000 emplois directs sont menacés et plus de 9 000 emplois induits.

Cette stratégie a été décidée de longue date par la direction du groupe. Or, il aura fallu que les représentants CGT de l'usine mettent à jour un document interne au mois de juin 2011 pour révéler les intentions de la direction. Cette dernière a persisté de longs mois à nier ses velléités. Il y a environ un an dans le cadre d'une audition de la Commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale, j'avais personnellement interpellé M. Varin, président

du directoire du groupe, sur l'éventualité d'une fermeture du site d'Aulnay. À aucun moment, celui-ci n'a reconnu un projet de cessation d'activité ou plutôt il l'a nié. Douze mois plus tard, nous y sommes. Ce plan de licenciement n'est donc pas la conséquence des difficultés conjoncturelles que pourrait rencontrer le groupe, mais bien la mise en œuvre d'un plan stratégique visant à maintenir des hauts niveaux de rentabilité pour les actionnaires.

Le vœu de ce soir dénonce cette logique à l'œuvre dans les grands groupes français et internationaux. PSA Aulnay est en ce sens un cas d'école. La fermeture du site est devenue un exemple patronal. Pour le directoire de PSA, l'usine doit fermer coûte que coûte. Pourtant, la situation économique du groupe permettrait de relancer une activité. PSA fonctionne sur une trésorerie de 11 milliards d'euros, ses bénéfices cumulés au cours des dernières années avoisinent les 2,5 milliards. Le groupe a bénéficié de milliards d'aides publiques et notamment d'un prêt de 4 milliards d'euros en 2008, sans compter les centaines de millions de crédits impôts recherche et de l'assurance chômage.

Au cours des dernières années, le groupe a versé 3 milliards d'euros de dividendes à ses actionnaires. Pour ma part, j'ai eu l'occasion de demander lors de cette audition à l'Assemblée nationale, à M. Varin, de lui demander comment directement il jugeait la situation et comment il pouvait pour lui-même justifier - rendez-vous compte - un salaire de 9 000 euros par jour, week-end compris. Sa réponse à ce sujet a été plus qu'évasive. Mais c'est bien ce qu'il a engrangé depuis des années et des années. Bien évidemment, j'ai compris son embarras, car contrairement à l'image d'entreprise à la dérive que voudrait nous présenter la direction de PSA, le groupe en réalité est en plein essor financier. Des usines sont construites actuellement en Russie, en Chine, au Brésil et en Argentine. Le groupe se développe alors que parallèlement, il fait le choix de réduire son potentiel industriel en France. Il s'agit ni plus ni moins d'exploiter au maximum des populations avec des salaires de misère, des conditions de travail très dures et aucune garantie sociale.

Cette logique implacable de la course au profit maximum détruit notre industrie, elle dégrade notre balance commerciale et aggrave le taux de chômage. Si nous soutenons la mobilisation des salariés de PSA, c'est aussi parce que nous refusons avec eux le chantage à l'emploi auquel se livre le grand patronat pour allonger le temps de travail, accroître la flexibilité et la précarité.

Ce vœu est aussi un message de soutien fraternel à l'ensemble des salariés d'Aulnay en lutte. Ces derniers mènent une lutte difficile pour la sauvegarde de leur usine. La direction use de tous les moyens pour casser la grève allant jusqu'à fermer l'usine, ce qu'on appelle le lock-out. Les salariés ont besoin de notre soutien. Leur cause doit grandir et se diffuser dans l'opinion publique. Dans la délégation que j'ai reçue se trouvait notamment une jeune femme, Agathe Martin, responsable représentante CGT de l'usine. Depuis notre entrevue, cette mère célibataire a été convoquée à la Sécurité territoriale pour répondre de faits ubuesques d'agression sur agent de l'État. Elle a aussi reçu - il y en a d'autres, mais elle en particulier - une lettre de la direction pour un entretien préalable à un licenciement. Le cas d'Agathe Martin symbolise l'acharnement de la direction contre ces salariés qui ne veulent pas voir leur usine sacrifiée. En tant qu'élus d'une ville, la nôtre, qui a beaucoup souffert de la désindustrialisation, nous avons une obligation de solidarité envers ces salariés qui se sont adressés à nous. C'est tout le sens de ce vœu.

Voilà, ce que je voulais vous dire sans allonger mon propos. Qui souhaite intervenir ? Alors, Gisèle Pernin, Camille Brouté, Élisabeth Loichot. Voilà ! Serge Aberdam, Daniel Mayet. Alors, Gisèle Pernin.

Mme PERNIN. - *Depuis le 16 janvier, plusieurs centaines de travailleurs de l'usine PSA Peugeot Citroën d'Aulnay-sous-Bois sont en grève contre la fermeture de leur usine que la famille Peugeot a programmée en 2014. La direction utilise les méthodes de combat dont elle est coutumière depuis longtemps. Elle a d'abord fermé l'usine pendant une semaine pour disperser les travailleurs, orchestrant une campagne de presse visant à présenter les grévistes comme des voyous. En outre, la direction poursuit en justice six travailleurs, des militants CGT, qui sont convoqués à la Sûreté territoriale et quatre ont eu une mise à pied conservatoire avant licenciement. Le Gouvernement qui protestait l'été dernier contre les licenciements de PSA apporte maintenant son aide à la famille Peugeot contre les grévistes.*

Lundi 28 janvier, la direction a mobilisé une centaine de vigiles de sociétés privées aux portes de l'usine et fait venir quelque 200 cadres d'autres sites de l'entreprise pour essayer d'intimider les salariés, afin qu'ils ne puissent se déclarer librement en grève. Mais la détermination des travailleurs de PSA Aulnay a été plus grande et ils ont largement reconduit la grève. Ils ont droit à la solidarité et au soutien de tous les travailleurs et ils montrent la voie pour une riposte, tous ensemble, contre les licenciements.

Alors en ce qui concerne ce vœu, je vais bien évidemment le voter. Mais je voulais également souligner que si l'on vote ici un vœu de soutien, il serait naturel aussi qu'un soutien financier puisse être évoqué. La solidarité, cela passe aussi par la solidarité financière. Donc, je voulais savoir si il y a un soutien financier qui peut être prévu.

M. GOSNAT. - *On en parlera. Camille Brouté.*

Mme BROUTE. - *Juste pour dire, bonsoir, qu'en ce jour de mobilisation, nous ne pouvons que soutenir ce vœu en solidarité avec les employés de PSA, mais que le groupe Socialiste aurait préféré en être informé plus en amont. Merci.*

M. GOSNAT. - *Non, mais vous avez été informés. Votre présidente a eu le texte. C'est ça, non ? Non, non, vous avez été informés, vous avez eu le texte. Il y a trois - quatre jours. Voilà ! Après, moi je peux pas vous dire mieux. Élisabeth Loichot.*

Mme LOICHOT. - *Oui, nous voterons ce vœu bien que nous ne partageons pas tous les considérants qu'il y a dans le vœu. Mais comme il est dit dans le vœu, nous condamnons aussi l'envoi des forces de l'ordre comme réponse aux luttes des travailleurs qu'ils soient ouvriers ou paysans qui défendent leurs outils de travail. Nous attendons du Gouvernement qu'il investisse massivement dans les industries innovantes et créatrices d'emplois d'avenir, non délocalisables, comme les transports en commun, les énergies renouvelables et qu'il accompagne aussi la reconversion des ouvriers des entreprises automobiles sur ces entreprises qui sont des entreprises d'avenir. Ce que n'est pas, pour nous, l'automobile.*

M. GOSNAT. - *Serge Aberdam.*

M. ABERDAM. - *Oui. Ça prouve que des solidarités, il y en a de toute sorte et que par rapport aux industries, enfin par rapport aux emplois réels des ouvriers actuels, je pense qu'il faut comprendre ce que ça veut dire ça, ce genre de solidarité. Mais enfin, merci pour les reconversions. Moi, je voulais simplement dire que il n'y a pas de hasard qu'on envoie en même*

temps l'armée au Mali et les forces de l'ordre devant Aulnay. Je pense que ce vœu tel qu'il est fichu, il est tout à fait acceptable, je vais donc le voter. Je pense qu'effectivement, des éléments de solidarité financière auraient été les bienvenus. Je suis d'accord avec Gisèle Pernin là-dessus. Et je pense aussi que la capacité que peuvent avoir les travailleurs d'Aulnay à mettre en échec la politique gouvernementale et la politique du groupe PSA, c'est tout à fait vital pour l'avenir. Aujourd'hui, il y avait des manifestations et des grèves dans la fonction publique qui en ce qui concerne la manifestation, j'y étais, ont été un échec sanglant. Sur le terrain, probablement, moins de 5 000 manifestants à Paris est quelque chose de tout à fait mineur. Il y a un vrai souci d'arriver à mobiliser. Il y a un vrai souci d'arriver à élargir la solidarité autour des combats qui sont menés actuellement par rapport aux licenciements, par rapport aux contrats courts et aux accords que viennent d'impulser le Gouvernement et le MEDEF et qu'ils ont réussi à les faire signer par un certain nombre de confédérations. Je pense qu'on est dans un moment clé du point de vue de la mobilisation et des moyens qu'on met dedans. Je voterai donc ce vœu comme un tout petit élément sur cette voie. Je vous remercie.

M. GOSNAT. - *Daniel Mayet.*

M. MAYET. - *La situation de l'industrie et plus particulièrement de l'industrie automobile est aujourd'hui préoccupante. Pas un jour ne passe sans une annonce de fermeture d'usine. Aujourd'hui même, la direction de Goodyear a décidé de fermer son usine d'Amiens. Des dizaines de milliers d'emplois industriels sont ainsi menacés dans notre pays. Face à cela, les salariés se mobilisent et usent de tous les moyens à leur disposition pour lutter contre cette casse programmée de notre industrie. Des salariés en grève de l'usine PSA d'Aulnay sont spécialement venus demander de les soutenir et nous devons répondre à cet appel. En tant qu'élus de gauche, il est de notre tradition d'apporter notre soutien politique à tous les salariés en lutte qui les sollicitent. Quel argument pourrait justifier que nous leur refusions ? Que l'usine n'est pas dans notre commune ? Qu'elle n'est pas dans le département ? Qu'il y a d'autres salariés mobilisés ? Cela ne tient pas. Outre le fait que les salariés de l'usine vivent sur la commune, ne sommes-nous pas tous en tant qu'élus et citoyens concernés par ce qu'il se passe à Aulnay. Dire le contraire, c'est affirmer que dans le cadre de notre mandat, nous devons nous cantonner à des affaires purement locales. C'est nier l'essence même de notre engagement politique. Nous sommes tous concernés par ce qu'il se passe à Aulnay. Et il en va de l'avenir de notre industrie automobile et de l'emploi en France.*

La question posée est simple : Comment accepter un plan social de 15 500 emplois au total sur tout le pays, alors même que PSA a réalisé un bénéfice net de 1,8 milliard en 2010 et 1,2 milliard en 2011 ? Comment accepter la fermeture de l'usine d'Aulnay qui fabrique la Citroën C3, alors même que ce modèle est le plus vendu du groupe ? La situation d'Aulnay dépasse le seul cadre de PSA. Elle est l'expression de ce système économique qui marche sur la tête, qui ruine des vies, sacrifie des emplois, affaiblit le potentiel industriel de notre pays pour le seul bénéfice d'actionnaires déjà gorgés d'argent.

Ce vœu de soutien est aussi un message envoyé à la direction du groupe et à M. Varin. Ces derniers pensent pouvoir se jouer des lois et briser sans entrave des milliers de vies. L'usine se met en grève, la direction décide de la fermer pendant une semaine. À sa réouverture, elle emploie des intérimaires pour faire le travail des ouvriers mobilisés. Elle fait venir 200 cadres d'autres usines et recrute des dizaines d'agents de sécurité privés pour bloquer l'accès à l'usine. Tout ceci est illégal et honteux. Les manœuvres d'intimidation de la direction

à l'encontre des salariés grévistes témoignent de leur cynisme froid et de leur volonté de faire d'Aulnay un symbole de leur gestion au service des actionnaires.

À Ivry, nous n'avons jamais refusé notre soutien à des salariés en lutte. Certains épisodes de mobilisation constituent même la grande page de l'histoire de notre ville. Nous avons beaucoup souffert des méfaits de la désindustrialisation et nous sommes toujours battus pour conserver nos usines. Nous pensons que l'industrie française est un avenir et qu'elle ne doit pas être sacrifiée sur l'autel du profit et de la course aux dividendes. C'est pour cela que le groupe Communiste et Partenaires, pardon, soutient le vœu.

M. GOSNAT. - *Merci, Daniel. Y a-t-il d'autres interventions ? Simplement, une remarque par rapport à la question qui a été posée par Gisèle Pernin. Dans la rencontre que nous avons eue, que j'ai eue avec la délégation, on a bien évoqué cette question de l'aide matérielle. C'est un peu compliqué de faire voter, dans ces conditions quand même, de dégager une somme d'argent pour leur soutien. Il faudra qu'on regarde comment tout ça va évoluer dans l'avenir. En plus, il y a quand même beaucoup d'entreprises qui sont concernées, comme vient de le rappeler Daniel Mayet à l'instant. Par contre, ce sur quoi nous avons travaillé avec les salariés d'Aulnay, c'est à l'organisation ici à Ivry avec les forces politiques, associations, etc., qui le souhaiteront, c'est à l'organisation d'une solidarité en lien avec la population. C'est-à-dire présence sur les marchés, dans les quartiers, etc., pour expliquer la situation qui est la leur et en même temps pour faire qu'il y ait ce soutien matériel et financier. Comme ça a été fait dans le passé, peut-être que par la suite, il faudra que nous prenions d'autres responsabilités en ce qui concerne l'institution communale par elle-même. Mais c'était pas la question qui nous était posée directement aujourd'hui.*

Alors, celles et ceux qui sont d'accord avec ce vœu le manifestent en levant la main. Qui est contre ? Qui s'abstient ? NPPV ? Bon alors, pour nos collègues de Droite qui sont partis, ils sont partis. Voilà ! Donc, c'est... Non, non, pas à tout jamais. C'est l'unanimité, donc voilà, des présents. Bon, je crois que nous avons terminé. Merci de votre assiduité et à bientôt !

M. GOSNAT met aux voix

LE CONSEIL,

/ APPROUVE le vœu d'urgence proposé par le groupe des Elus Communistes et Partenaires afin de soutenir les salariés en lutte de l'usine PSA d'Aulnay-sous-Bois.

(unanimité)

AUTRES POINTS A L'ORDRE DU JOUR

1/ APPROUVE le protocole d'accord transactionnel avec l'association « le Théâtre Musical de Paris-Châtelet », suite à son départ de la Manufacture des Œillets, afin que la Commune puisse implanter un Centre Dramatique National et portant notamment sur le versement à cette dernière au titre d'indemnité définitive de la somme de 66.905,58 € HT.

(39 voix pour et 6 abstentions : M. CASTELNAU, Mmes APPOLAIRE, LE CARDINAL, MM. LECLERCQ, CATHENOZ, ABERDAM)

2/ DECIDE l'acquisition à la société Altarea Cogedim (ou tout substitué) d'un volume dépendant de l'ensemble immobilier actuellement en construction sis 2/12 et 18/18 bis rue Raymond Lefèvre, 31/37 rue Carnot et 58/64 rue Vérollot à Ivry-sur-Seine sur les parcelles cadastrées section AB n°236 et 242, et comprenant notamment un local d'activité, d'une surface utile totale de 152 m², livré brut de béton (donc non aménagé) et affecté ultérieurement à l'usage de salle de quartier et **INDIQUE** que cette acquisition s'effectuera selon la procédure juridique de Vente en l'Etat Futur d'Achèvement au prix de 182.400,00 € HT.

(40 voix pour et 5 abstentions : M. CASTELNAU, Mmes APPOLAIRE, LE CARDINAL, MM. LECLERCQ, CATHENOZ)

3/ ACCORDE la garantie communale à la SA HLM Logistart pour le remboursement de 5 emprunts d'un montant total de 5 616 473 € qu'elle se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations. Ces prêts sont destinés à financer la construction d'une résidence étudiants/chercheurs de 130 logements rue Emile Blin/avenue Jean Jaurès à Ivry-sur-Seine.

(39 voix pour et 6 voix contre : M. CASTELNAU, Mmes APPOLAIRE, LE CARDINAL, MM. LECLERCQ, CATHENOZ, ABERDAM)

4/ EMET un avis favorable sur la demande d'autorisation par la STEF Logistique de Vitry SAS pour la rénovation de sa plateforme logistique sise 47 rue Charles Heller à Vitry-sur-Seine (94400).

(38 voix pour et 7 conseillers ne prennent pas part au vote : Mme DUCHENE, M. BELABBAS, Mme LOICHOT, MM. PRAT, RIVIERE, MOOG, MACHADO)

5/ ACCEPTE l'adhésion de la commune de Compans au Syndicat Intercommunal pour la Restauration Collective (SIRESCO).

(40 voix pour et 5 abstentions : M. CASTELNAU, Mmes APPOLAIRE, LE CARDINAL, MM. LECLERCQ, CATHENOZ)

6/ SOLLICITE une subvention auprès du Conseil Général du Val-de-Marne, de la Région Ile-de-France, de l'Etat, des institutions de l'Union Européenne et de tout autre financeur potentiel pour la réalisation du projet du service municipal Arts Plastiques/galerie Fernand Léger.

(44 voix pour et 1 abstention : M. ABERDAM)

7A/ DECIDE la création des postes suivants à compter du 1^{er} février 2013 :

- 2 postes de rédacteur,
- 1 poste de puéricultrice cadre supérieur de santé,
- 1 poste d'attaché de conservation du patrimoine,
- 1 poste de psychologue de classe normale à temps non complet (28h par semaine),

ainsi que la suppression des postes suivants à compter du 1^{er} février 2013 :

- 2 postes d'adjoint administratif 2^{ème} classe,
- 2 postes d'attaché territoriaux,
- 1 poste de psychologue de classe normale à temps complet..

(40 voix pour et 5 abstentions : M. CASTELNAU, Mmes APPOLAIRE, LE CARDINAL, MM. LECLERCQ, CATHENOZ)

7B/ DECIDE pour l'année 2013, la création de 11 postes d'agent recenseur dont la rémunération s'établit comme suit et PRECISE que ces postes sont créés dans le cadre exclusif des opérations de recensement de l'année 2013 :

- 2 € par bulletin individuel,
- 2 € par feuille de logement,
- 1,50 € par dossier collectif d'adresses,
- 0,50 € par fiche de logement non enquêté,
- 20 € par séance de formation,
- 30 € par demi-journée d'autres travaux (classement des imprimés...).

(39 voix pour et 6 abstentions : Mme PERNIN, M. CASTELNAU, Mmes APPOLAIRE, LE CARDINAL, MM. LECLERCQ, CATHENOZ)

7C/ DECIDE la création d'emplois répondant à un accroissement saisonnier d'activité (4 mois d'agent social 2^{ème} classe, 1 mois d'auxiliaire de soins 1^{ère} classe et 2 mois d'adjoint technique 2^{ème} classe) ainsi qu'à un accroissement temporaire d'activité (6 mois d'adjoint administratif, 6 mois d'adjoint technique, 3 mois d'adjoint du patrimoine, 6 mois d'auxiliaire de puériculture 1^{ère} classe et 6 mois d'attaché).

(39 voix pour et 6 abstentions : M. CASTELNAU, Mmes APPOLAIRE, LE CARDINAL, MM. LECLERCQ, CATHENOZ, ABERDAM)

/ PREND ACTE de la communication des produits des rôles supplémentaires de Taxe Foncière, Taxe Professionnelle, de CFE/IFER et de Taxe d'Habitation mis en recouvrement pour le mois de décembre 2012.

/ PREND ACTE des décisions et informations relatives aux actes de gestion pris par le Maire dans le cadre de la délégation de pouvoirs du conseil municipal (article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales) au titre de la période allant du 1^{er} au 31 décembre 2012.

LA SEANCE A ETE LEVEE A OH30

LE SECRETAIRE

LE MAIRE

P. BOUYSSOU

P. GOSNAT